

PROCES VERBAL
CONSEIL DU 13 FEVRIER 2012

**COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE
PROVENCE METROPOLE**

Conseil de Communauté

Procès Verbal de la séance du 13 Février 2012

La séance est ouverte à 09 H 30
sous la présidence de Monsieur Eugène CASELLI
Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames et Messieurs :

Olivier AGULLO - Zaven ALEXANIAN - Michel AMBROSINO - Christian AMIRATY - Sylvie ANDRIEUX - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-luc BENNAHMIA - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Gérard BISMUTH - Alexandre BIZAILLON - Olivier BLANC - Roland BLUM - Sylvia BONIFAY - Patrick BORE - Miloud BOUALEM - Joëlle BOULAY - Valérie BOYER - Jean BRUNEL - Xavier CACHARD - Philippe CAMILLIERI - René CAMPIONI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Pascal CHAIX - Gérard CHENOZ - Jean-Marc CORTEGGIANI - Vincent COULOMB - Alain CROCE - Claude DAUMERGUE - Didier DAVITIAN - Jean-François DENIS - Nicole DESMATS - Eric DIARD - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Frédéric DUTOIT - Victor Hugo ESPINOSA - André ESSAYAN - Jean-Pierre FOUQUET - Mireille FOURNERON - François FRANCESCHI - France GAMERRE - Didier GARNIER - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Bernard GIRAUD - Martine GOELZER - Vincent GOMEZ - Michelle GUEYDAN - Gérard GUISSANI - Robert HABRANT - Haouaria HADJ CHICK - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Catherine JALINOT - Fabrice JULLIEN-FIORI - Evelyne KARBOVIAC - Abdelwaab LAKHDAR - Albert LAPEYRE - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Corinne LEGAL - Eric LEOTARD - Christophe LOPEZ - Antoine LORENZI - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - Robert MALATESTA - René MALLEVILLE - Henri MATTEI - Jacqueline MAURIC - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - André MOLINO - Jean MONTAGNAC - Yves MORAIN - Bernard MOREL - Jean-Louis MOULINS - Renaud MUSELIER - Sylvie NESPOULOUS - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Jérôme ORGEAS - Frédéric OUNANIAN - Gilles PAGLIUCA - Marie-Madeleine PANCHETTI - Benoît PAYAN - Pierre PENE - Gerard PEPE - Gabriel PERNIN - Claude PICCIRILLO - Guy PONTOUS - Jean-Pierre RAVOUX - Jean-Louis RIVIERE - Jacques ROCCA SERRA - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Lionel ROYER PERREAUT - Henri RUGGERI - Philippe SAN MARCO - Pierre SEMERIVA - Christel SIMONETTI-ACHARD - Paul SORGE - Maurice TALAZAC - René TAVERA - Guy TEISSIER - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Claude TORNOR - Jean-Paul ULIVIERI - Claude VALLETTE - André VARESE - Martine VASSAL - Jean VIARD - Charles VIGNY - Clément YANA - Karim ZERIBI.

ETAIENT ABSENTS ET REPRESENTES :

Mesdames et Messieurs :

Francis ALLOUCH représenté par Marie-Madeleine PANCHETTI - Jean-Pierre BERTRAND représenté par Paul SORGE - Jean-Louis BONAN représenté par Zaven ALEXANIAN - Vincent BURRONI représenté par Vincent COULOMB - Patricia COLIN représentée par Eric LE DISSES - Eric DI MECO représenté par Gilles PAGLIUCA - Joël DUTTO représenté par Haouaria HADJ CHICK - Gérard GRAUGNARD représenté par Gabriel PERNIN - Laurence JOUANDON représentée par Jean BRUNEL - Mourad KAHOUL représenté par Jean-Marc CORTEGGIANI - Alain LAURENS représenté par Antoine LORENZI - Michel LO IACONO représenté par Guy PONTOUS - Myriam MALLIA représentée par Michelle GUEYDAN - Jean-Paul MARIA-FABRI représenté par Henri MATTEI - Christophe MASSE représenté par François-Noël BERNARDI - Martine MATTEI représentée par Frédéric OUNANIAN - Lucien MERLENGHI représenté par Vincent GOMEZ - Christine ORTIZ représentée par Frédéric DUTOIT - Marc POGGIALE représenté par Patrick MAGRO - Roland POVINELLI représenté par Gérard BISMUTH - Tahar RAHMANI représenté par Philippe SAN MARCO - Jean-Pierre REPIQUET représenté par Marie-Thérèse MINASSIAN - Arlette SALVO représentée par Marie-Thérèse CARDONA.

ETAIENT ABSENTS ET EXCUSES :

Mesdames et Messieurs :

Sonia ARZANO - Albert GUIGUI - Paul HUBAC - Myriam SALAH-EDDINE - Gérard SBRAGIA - Daniel SIMONPIERI.

(La séance est ouverte à 9 heures 40)

Monsieur LE PRESIDENT.- Mes chers collègues, nous avons un petit quart d'heure de retard. L'autoroute était bloquée en raison d'un accident sous le tunnel, donc beaucoup de conseillers communautaires ne pouvaient arriver à temps, nous avons donc légèrement décalé le début de cette assemblée.

Mes chers collègues, le 13 janvier 2012 est décédé le conseiller communautaire et conseiller municipal de La Ciotat, M. René Canezi. J'aimerais que nous nous levions pour observer une minute de silence.

(L'Assemblée communautaire se lève pour observer une minute de silence à la mémoire de M. René Canezi)

Je vous remercie.

I – INSTALLATION D'UN CONSEILLER COMMUNAUTAIRE

Monsieur LE PRESIDENT.- Il convient donc d'installer aujourd'hui au sein du Conseil communautaire M. Zaven Alexanian. Je lui souhaite la bienvenue au nom de l'ensemble des conseillers communautaires.

Monsieur BORE.- Il est encore bloqué dans la circulation.

Monsieur LE PRESIDENT.- Nous le saluerons lorsqu'il arrivera.

Le quorum étant fixé à 79, il est constaté qu'il est atteint, la séance est ouverte.

III – COMPTE RENDU DES DECISIONS DU PRESIDENT

Monsieur LE PRESIDENT.- Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient que le compte-rendu des décisions du Président soit porté à la connaissance du Conseil. Il vous a été transmis en même temps que l'ordre du jour et les dossiers de cette séance.

IV – COMPTE RENDU DES DECISIONS DU BUREAU DU 9 DECEMBRE 2011

Monsieur LE PRESIDENT.- Conformément aux dispositions de la délibération n°04/ 314 CC en date du 31 mai 2008, il convient de rendre compte au Conseil des décisions du Bureau du 9 décembre 2011. Elles vous ont été communiquées en même temps que l'ordre du jour et les dossiers de cette séance.

II – APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 9 DECEMBRE 2011

Monsieur LE PRESIDENT.- Je soumets à votre approbation le procès-verbal de la séance du 9 décembre 2011. Y a-t-il des observations ?

(Pas d'observation)

Il n'y en a pas, le procès verbal est adopté.

Le procès-verbal de la séance du 9 décembre 2011 est adopté.

V – EXAMEN DES RAPPORTS

COMMISSION FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Coulomb, la Commission Fonctionnement s'est réunie le 3 février 2012, pouvez-vous nous faire un compte-rendu de ses travaux ?

Monsieur COULOMB.- Monsieur le Président, la Commission s'est réunie. Elle a été très fructueuse. Tous les rapports ont été adoptés avec un avis favorable unanime de la Commission à l'exception de tous les rapports qui touchent de près ou de loin le budget 2012 qui ont fait l'objet de réserve de vote du groupe UPAC à l'exception de MM. Giorgi et Pene.

1. FCT 001-13/02/12 CC - Approbation du Budget Primitif 2012

Monsieur GIORGI.- Monsieur le Président, mes chers collègues, le budget primitif 1012 a été bâti dans un contexte économique et financier difficile.

On vous a distribué les documents préparatoires qui sont complets et qui vous donnent tous les détails des sommes inscrites.

Il ne vous a sûrement pas échappé que les grandes lignes esquissées lors du débat d'orientations budgétaires ont été tenues à savoir :

1. La maîtrise des dépenses de fonctionnement.

En effet, tous budgets confondus, nos dépenses de fonctionnement s'élèvent à 1142 millions d'euros, ce qui représente une progression de 0,5% par rapport au budget 2011.

2. La stabilité de la fiscalité ménages.

Les taux proposés sont inchangés par rapport à l'exercice précédent.

Le budget principal progresse néanmoins au niveau des recettes de 2,3% grâce notamment à la fiscalité entreprises qui, avec un total de 155 millions d'euros, est en hausse de 8,8% et à la fiscalité ménages qui, en raison de l'élargissement de ses bases progresse de 3,4% avec un total de 164 millions d'euros.

3. Le maintien d'une politique d'investissement dynamique.

Cette politique vise au développement équilibré de notre territoire communautaire. 304,9 millions d'euros ont été inscrits en dépenses d'équipement tous budgets confondus.

Les dépenses concernant l'aménagement de l'espace communautaire représentent plus de 50% de l'ensemble. A ce titre, notons les 20 millions d'euros inscrits pour le lancement de la première phase de la semi-piétonisation du Vieux-Port, 13 millions d'euros pour l'achèvement des travaux de l'axe littoral Nord Sud et 8 millions d'euros pour les travaux de rénovation du tunnel du Vieux-Port.

4. Le ralentissement du recours à l'emprunt.

Notre fonctionnement dégage une épargne brute de 84,86 millions d'euros et une épargne nette, c'est-à-dire après remboursement en capital de nos emprunts, de 7,91 millions d'euros.

A cette source de financement propre à nos investissements s'ajoute celle issu de l'investissement, c'est-à-dire le FCTVA, les subventions, les amendes de police etc.

L'intégralité des dépenses d'investissement n'est pas couverte par cet autofinancement. Un emprunt d'équilibre à hauteur de 103.8 millions d'euros est donc prévu, mais il était de 115,90 millions d'euros au budget 2011.

Les reports des résultats 2011 qui seront constatés au compte administratif, devraient permettre au niveau du budget supplémentaire une correction à la baisse de cet emprunt d'équilibre.

Ceci dit, notre endettement reste conséquent. Rappelons en effet, qu'au premier janvier 2012, l'encours de notre dette consolidée, s'élève à 1,337 milliard d'euros, avec une durée résiduelle de 15 ans et un taux moyen de 3,52%.

En conclusion, le budget présenté est fidèle aux orientations budgétaires. Il maintient les objectifs fixés par notre institution à savoir la maîtrise de la dépense, le maintien du niveau d'investissement pour promouvoir un territoire d'excellence dans la perspective des grandes échéances qui nous attendent.

Ce budget a reçu un avis favorable de la Commission à l'exception du groupe UPAC qui a émis une réserve de vote.

Je vous remercie.

Monsieur LE PRESIDENT.- Y a-t-il des interventions ?

Monsieur MAGRO.- Monsieur le Président, chers collègues, certains nous avaient promis un atterrissage douloureux à l'occasion des débats d'orientation budgétaire en 2009, en 2010 et même en 2011. Je cite : « *l'effet ciseaux est en train de naître et va s'emballer... les marges vont disparaître... nous allons au devant du syndrome du bateau ivre* ». Cela s'est dit lors du Conseil du 25 mars 2010 et figure au procès verbal. Nous n'avons rien observé de tel depuis et notamment dans le budget qui nous est présenté.

Je vois que certains ont déjà reconnu l'auteur.

Pourtant il y a bien eu des coups de ciseaux budgétaires du côté du Gouvernement et de sa majorité parlementaire : dotations en recul sur l'inflation ; suppressions de recettes fiscales autonomes et dynamiques ; baisse des enveloppes d'aide à la construction de logements sociaux et de l'ANAH ; subventions homéopathiques des transports en commun. Indéniablement cela nous handicape ou en tout cas pourrait nous handicaper encore plus.

Ne voyant donc rien venir au deux tiers de cette mandature, Monsieur le Président, le premier Vice-président a souvent préféré parler d'incohérence et d'absence de vision.

En effet, il faut rendre à César ce qui lui appartient, et la citation du 25 mars 2010 est bien de lui.

L'avantage de siéger dans cette Assemblée communautaire depuis sa création, c'est de pouvoir se souvenir de la précédente mandature à cette même période. Et beaucoup d'entre nous gardent en mémoire les décisions budgétaires et fiscales douloureuses pour nos concitoyens, nos communes et M.P.M. (instauration de l'impôt ménage, augmentation considérable de TEOM sans aucun effet de lissage des taux). Entre 2005 et 2008, il y a bien eu un authentique effet ciseaux, au point que certaines années l'autofinancement disponible pour la section d'investissement pouvait faire croire que

Marseille Provence Métropole était un EPCI de 40 ou 50.000 habitants et non une Communauté Urbaine d'un million d'habitants.

Je dis cela sans aucun esprit polémique, mais pour réchauffer l'atmosphère vu la température extérieure.

Même si notre groupe souhaiterait des priorités budgétaires qui ne sont pas forcément les mêmes, notamment dans le rapport entre infrastructures de transport collectif et de voirie, il n'en reste pas moins une construction budgétaire sérieuse et une programmation plus lisible, qui limitent à la marge les corrections du budget supplémentaire qui ainsi devient un vrai budget supplémentaire et rétablissent peu à peu la situation financière de notre Communauté Urbaine.

Il n'en reste pas moins, également, une politique de développement économique et d'aménagement du territoire qui vise à renforcer nos atouts, leur cohérence, pour retrouver du dynamisme et un peu plus de richesse.

Pour autant, cela ne nous exonère pas d'un effort pour produire plus de mutualisation et de projets communs utiles à nos concitoyens et à nos communes et de résister en permanence à la tentation toujours vivace du simple guichet budgétaire dans les rapports entre communes et Communauté Urbaine.

De ce point de vue, et la commission Fonctionnement en a convenu, il serait utile d'ouvrir une réflexion sur le caractère solidaire de la redistribution aux communes. Je ne parle pas de l'attribution de compensation. Elle est figée sur la base du transfert des charges acté à la création de la Communauté Urbaine. Je parle de la Dotation de Solidarité Communautaire et surtout de l'entrée en lice du nouveau système de péréquation horizontale, dont on ne sait pas encore exactement ce qu'il générera comme ressources.

Lors de la création de notre Communauté Urbaine nous avons fait le choix d'instaurer une Dotation de Solidarité Communautaire. Je le rappelle, parce que c'est une possibilité de la loi, mais pas une obligation.

Pour ce faire nous avons dans un premier temps établi deux critères égaux de répartition (un critère social et un critère économique) pour une enveloppe fixée à 24 millions d'euros ; cette structuration de la DSC a vite fait apparaître qu'elle défavorisait les communes à faibles ressources, dans un rapport de 1 à 200 avec les communes bien dotées économiquement.

C'était en quelque sorte une solidarité à l'envers.

Nous avons par la suite procédé à deux corrections :

La première, en 2002, a modifié la clef des critères de répartition en introduisant une part population qui a remplacé progressivement la part intéressement liée au dynamisme économique, censée compléter le critère social. Mais sans aller, comme nous l'avions proposé en 2003, jusqu'à introduire une troisième enveloppe pour permettre la mise à niveau des communes dans le domaine des équipements, nous avons continué sur ce modèle.

En 2007, sous l'effet d'une situation budgétaire critique de la Communauté Urbaine - que j'évoquais précédemment – et qui nous a conduit à réduire de moitié l'enveloppe de la DSC, qui est passée à 12,46 millions d'euros, repartis en une enveloppe garantie et une enveloppe solidarité 'epsilonesque'. On s'est éloigné un peu plus de la notion de solidarité communautaire.

En effet, pour une moyenne de 12,36 euros par habitant de MPM, Marseille était alors à 7,60 euros et la commune la plus bénéficiaire par habitant que je ne citerai pas pour ne pas la stigmatiser, à 152,40 euros par habitant. Depuis le montant et la structure de la DSC sont restés identiques.

La proposition que fait notre groupe est de ne pas s'interdire de saisir l'occasion de ces nouvelles ressources fiscales 'péréquatrices' pour engager une réflexion approfondie et si nécessaire contradictoire sur les conditions d'une redistribution aux communes qui serait plus solidaire.

Sachez Monsieur le Président que nous sommes complètement disponibles pour y travailler.

En attendant, notre vote sera positif pour tous les rapports concernant le budget primitif et les taux ménages, entreprises et enlèvement des ordures ménagères et tout ce qui concerne de près ou de loin le vote du budget.

Un mot pour vous dire Monsieur le Président notre accord avec la proposition de la Commission Fonctionnement de faire le point sur notre politique de subventions, mais dans l'immédiat vous avez tout notre soutien avec le fait d'aider la Banque Alimentaire, quand l'Union Européenne est au bord du désengagement et que le budget alimentaire devient une variable d'ajustement pour un nombre croissant de familles affectées par la précarité, le coût du logement et l'énergie, bien d'autres choses encore...

Merci de votre attention.

(Applaudissements)

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Zaven Alexanian vient d'arriver, j'aimerais qu'il se lève pour que nous puissions l'accueillir comme il se doit.

(Applaudissements)

Monsieur ALEXANIAN.- 2 heures 16 pour faire la traversée !

Monsieur LE PRESIDENT.- Nous sommes au courant. Nous allons réfléchir à un métro entre La Ciotat et Marseille !

(Rires et brouhaha)

Monsieur FOUQUET.- Monsieur le Président chers collègues,

La période de froid est presque finie,

Le froid réel et le froid ressenti,

Aujourd'hui, c'est du budget qu'il s'agit,

Du budget réel et du budget ressenti.

Je laisse à certains le choix du réel,

C'est une question matérielle.

Et je vous propose, mes amis

De nous pencher sur le ressenti.

C'est vrai, Monsieur le Président que votre projet de budget primitif est bon. Vous agissez pour la Communauté Urbaine en gestionnaire averti, comme un bon père de famille qui ne veut pas que son budget dérape, une personne soucieuse de la gestion économe des deniers publics. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour laquelle mes amis d'Europe Ecologie Les Verts voteront favorablement la « majeure partie » du budget primitif qui nous est proposé.

Mais, il y a le réel et il y a le ressenti.

Vous le savez, si nous choisissons notre camp, à gauche, nous n'abandonnons pas pour autant, nos idées. Je vous le dis tout de go, nous ne reconnaissons pas dans le projet de budget 2012, la moindre influence des écologistes.

(Brouhaha)

Sur l'investissement, par exemple, si la RTM fait bien son boulot, accepte de nouvelles tâches, comme le transport des scolaires ou des handicapés, elle est confrontée à une pagaille noire quand il s'agit de faire rouler ses autobus. Je ne parle pas des voitures mais des autobus.

En 2008, Monsieur le Président rappelez-vous, nous avons évoqué le doublement des voies réservées aux bus, nous n'étions d'ailleurs pas les seuls, l'extension du métro vers Château Gombert, la réutilisation de la ligne des bordilles, la mise en place, en liaison avec la Région, d'un véritable RER (on vient de l'évoquer avec La Ciotat) sur le grand Marseille et, je vais peut-être vous faire rire, mais nous avons demandé un moratoire sur la construction de routes et de voies nouvelles. Au lieu de cela, le budget primitif inscrit pour la voirie, un montant trois fois, je dis bien trois fois supérieur à celui des transports collectifs. J'exclus, bien sûr, la participation du Département. Au lieu de cela, on nous propose d'allonger les rames de tramway et d'en acheter de nouvelles. Est-ce urgent ?

Quant aux nouveaux projets, que ce soit dans la rue de Rome ou dans la rue de Lyon, ce sont des opérations de voirie, de requalification urbaine, je n'ai rien contre l'amélioration du cadre de vie des gens, mais cela n'apporte rien en matière de déplacements, on ne gagne pas une minute de trajet. Ah le confort, oui, c'est mieux ! Peut être, faut-il équiper les trams et les bus modernes, de machines à café, pour passer le temps ?

Sur le fonctionnement, ce n'est guère plus enthousiasmant.

Les 1600 millions d'euros que la Communauté Urbaine va dépenser au cours de l'année 2012 ne tiennent pas suffisamment compte du contexte économique dramatique dans lequel nous vivons depuis de très longs mois. Nous avons l'impression que la Communauté Urbaine est isolée du reste du monde. On dépense l'argent des contribuables comme si c'était un cadeau de la Providence.

Vous voyez Monsieur le Maire, j'ai les mêmes références que vous.

Monsieur GAUDIN.- Ça m'étonnerait !

Monsieur FOUQUET.- On oublie que des efforts considérables doivent être entrepris pour améliorer la vie quotidienne de nos concitoyens : priorité au logement, à l'emploi, aux transports, aide aux personnes démunies, cela doit ou devrait être notre feuille de route.

Je n'ai vu, mais peut-être que je ne sais pas lire, aucune restriction budgétaire dans le fonctionnement de notre institution.

Le budget 2012 est calqué sur les précédents. Pourtant, il y a du gâchis et on sait où ! Réduire les budgets de promotion, de publicité, de représentation, d'impression, de communication, et même d'inauguration, aurait été une excellente initiative, un coup de frein à quelques dépenses inutiles.

Revenons au budget primitif. Il est écrit que les charges de personnel et frais assimilés, c'est une rubrique qui mesure 95 millions d'euros, ces charges sont en très légère diminution de 0,1 %. Malheureusement, ce n'est pas dit de la même façon partout. Un peu plus loin, sur le même intitulé, page 10 du tome 1, ce pourcentage passe à + 8,4 % d'augmentation entre 2011 et 2012, on est très loin de l'inflation ! Alors, qui croire ?

Et puisque je parle de rétributions, permettez-moi d'évoquer celle des élus. Mon indemnité a augmenté de 10 euros en trois ans, passant de 945 à 955 euros par mois, soit 0,3 % par an. C'est bien, mais c'est encore trop. Je voudrais faire partie des gens qui, eux aussi, acceptent de faire un effort conséquent, car le personnel politique se doit de donner l'exemple.

Réduire notre train de vie, cela nous ferait certainement une meilleure publicité que tous les encarts dans la presse et sur les panneaux d'affichage qui parsèment nos villes.

Je voudrais terminer par une suggestion. Au lieu de mettre une minuterie pour limiter les temps de parole, parce qu'il y a des gens, comme moi, qui ont quelque chose à dire, il serait plus judicieux de verser les indemnités aux élus, tout simplement au prorata de leur présence effective dans leurs fonctions de conseiller communautaire. Cette idée n'est pas de moi, elle est déjà appliquée à Paris, à Bordeaux et ailleurs.

Monsieur GAUDIN.- Et au Sénat !

Monsieur FOUQUET.- Merci Monsieur le Maire, vous abondez dans mon sens. En un mot, l'objectif des Verts serait que la Communauté Urbaine se mette au régime sec.

Je vous remercie.

Monsieur LE PRESIDENT.- Puisque M. Fouquet l'évoque, nous nous sommes mis d'accord avec l'ensemble des Présidents de groupe, nous mettrons en place un temps de parole proportionnel à l'importance de chaque groupe à partir de la prochaine séance.

(Bravos, applaudissements).

Je crois que les écrans sont déjà installés d'ailleurs.

Monsieur COULOMB.- Monsieur le Président, mes chers collègues, comme vous avez pu le voir au travers de la présentation faite par Jean-Pierre GIORGI, du projet de budget 2012, les éléments proposés sont en parfaite concordance avec les propos tenus lors de notre dernière séance et avec le rapport des orientations budgétaires proposées.

Cette année encore, grâce à la démarche budgétaire mise en œuvre et à la prospective actualisée au fil de l'eau, les lignes directrices de notre politique budgétaire sont parfaitement suivies :

- Maitrise des dépenses de fonctionnement,
- Taux d'imposition des ménages inchangé,
- Poursuite des investissements,
- Capacité de désendettement améliorée.

Je me permettrais néanmoins de revenir sur quelques aspects clés de ce budget 2012 ou pour être plus exact, de ces budgets 2012 dont la cohérence d'ensemble n'est plus à démontrer.

Mais en premier lieu, j'insisterai sur la clarté des documents qui vous sont proposés afin de rendre facilement accessibles des concepts budgétaires parfois très spécialisés.

La présentation éclatée par budget dédié et les nombreux focus proposés aident à la transparence de ces documents et à la mise en évidence de la politique budgétaire suivie.

En matière de recettes de fonctionnement, dans un environnement très morose du à la crise que traverse notre pays et l'Europe, le travail d'optimisation fiscale entrepris, notamment sur les recettes annexes nous permet d'enregistrer cette année une hausse globale, toutes recettes confondues, de plus de 2 %, permettant ainsi d'équilibrer, voire de compenser les baisses constatées sur la DGF et le Versement Transport.

La hausse mécanique de 1,16 point de la part foncière de la CET ne suffit malheureusement pas à compenser la perte de dynamisme de notre fiscalité tournée vers les entreprises.

En ce qui concerne la TEOM, l'harmonisation fiscale imposée par la loi, verra le jour sans doute en 2013, soit avec un an de décalage par rapport aux accords pris avec tous

les Maires de procéder à cette révision en 2 étapes. Pour cette année, les taux demeureront inchangés.

Il convient à ce niveau, de remarquer que dès 2013, cette harmonisation des taux devrait permettre d'avoir un budget annexe de collecte et de traitement des déchets équilibré sans participation du budget principal, la preuve de la nécessaire utilité des budgets annexes est ainsi démontrée, ainsi que la transparence sur une de nos compétences les plus importantes.

En matière de dépenses de fonctionnement, la politique de maîtrise des dépenses et la rigueur mise en œuvre au jour le jour, commencent à porter leurs fruits, puisque le budget 2012 verra l'amorce de la diminution de nos charges générales et une progression de la masse salariale limitée à 1,7%.

Les diverses politiques budgétaires mises en œuvre vont nous permettre cette année encore de dégager un autofinancement brut de plus de 43 millions d'euros et un autofinancement net de plus de 4 millions d'euros.

En ce qui concerne le budget annexe des transports, l'application du contrat passé avec la RTM nous permet d'encadrer la rémunération de notre Régie des Transports et de fiabiliser nos dépenses. Cette rémunération est en hausse cette année du fait de la prise en compte en année pleine des nouveaux éléments de réseaux qui ont été mis en service.

Nous enregistrons en parallèle une progression significative des recettes tarifaires. Il est bon de rappeler que la fréquentation est en hausse de 9% et que cette tendance va se confirmer au fil des années. Je tiens à signaler, la mise en place cette année, d'un nouveau budget annexe concernant les opérations d'aménagement gérées en direct par notre collectivité, poursuivant ainsi, l'effort de transparence et d'orthodoxie financière sur ces sujets éminemment complexes.

En matière d'investissement, cette année encore, c'est plus de 300 millions d'euros d'opérations, tous budgets confondus, qui sont programmés et qui vont toucher tous les aspects de la vie de notre collectivité, avec un accent particulier sur le cadre de vie et les transports.

De plus grâce aux contrats passés avec le Conseil Général et la Région, la poursuite de ce haut niveau d'investissements peut se faire avec un recours modéré à l'emprunt.

Cette année, le processus de stabilisation de notre endettement global, à périmètre constant, commence à se mettre en place et grâce à la prospective sur nos investissements et leur programmation pluriannuelle, nous devrions connaître une décade de cet endettement d'ici la fin du mandat.

Notre capacité de désendettement qui constitue un des engagements forts pris en début de mandat par le Président Caselli est toujours inférieure à 20 ans et devrait s'améliorer encore au fil des exercices.

Je terminerai ce rapide aperçu des grandes lignes de notre budget 2012 en évoquant la question de la solidarité communautaire.

En accord avec l'ensemble des membres de la commission des Finances, nous allons profiter de la mise en place du fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (le FPIC) pour lequel notre collectivité est attributaire, pour travailler à une meilleure répartition de la dotation de solidarité.

Une nouvelle grille de répartition, bâtie sur de nouveaux critères et de nouvelles pondérations sera soumise à l'approbation des Maires et de tous les membres de notre collectivité avant la fin du présent exercice.

En conclusion, si notre situation budgétaire demeure encore fragile sur certains aspects, nous observons une tendance globale à la stabilisation et bientôt à l'amélioration de nos marges de manœuvre.

Les indicateurs fondamentaux commencent à passer au vert et la prospective engagée devrait nous permettre de faire perdurer cette situation pour les années à venir.

C'est pourquoi, Monsieur le Président, mon groupe votera favorablement l'ensemble des budgets 2012 et l'ensemble des délibérations qui s'y attachent.

Monsieur le Président, mes chers collègues, je vous remercie.

Monsieur MUSELIER.- Monsieur le Président, mes chers collègues, j'ai pris connaissance avec intérêt du rapport de présentation de votre budget primitif 2012.

J'exprime beaucoup de réserves vis-à-vis de cet exercice d'« élève appliqué » qui nous explique que l'Etat nous abandonne.

Quelques exemples de l'implication de l'Etat pour Marseille et de la Métropole.

- 7,5 millions d'euros pour le Grand Port Maritime de Marseille dont 3,5 millions d'euros sur le réseau ferroviaire portuaire de Fos,
- 10 millions d'euros pour la L2 et permettre notamment la couverture de la Fourragère,
- 160 millions mobilisés pour les programmes patrimoniaux de « Marseille Provence 2013 » et 12 millions pour l'association,
- 730 millions d'euros du Plan Cancer à l'institut Paoli Calmette,
- 621 millions d'euros du Plan Campus Aix Marseille,
- Plan Hôpital 2012 : 63 millions d'euros,
- Justice : 24,7 millions d'euros pour la rénovation du Palais Monthyon.

A vous lire : d'un côté il y aurait la vertu, et de l'autre le vice...j'ai l'impression de découvrir un texte de François Hollande dont vous êtes le chantre local...

(Brouhaha)

Je connais le sens des mots et je respecte les hommes dans leur fonction. Et j'ai la politesse et la délicatesse de replacer les choses à chaque fois. Donc j'ai bien dit « le chantre local », Monsieur le Président, il n'y a aucun malentendu dans ce sens.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je suis fier d'être le chantre local.

Monsieur MUSELIER.- D'un côté un méchant Gouvernement qui asphyxie les collectivités territoriales et de l'autre un gentil Eugène Caselli pétri de bonnes intentions...

Non Monsieur le Président, la gestion locale n'est pas devenue difficile, à cause de l'Etat qui a réformé la Taxe Professionnelle.

Non, la gestion locale n'est pas devenue difficile à cause de l'Etat qui n'a pas augmenté ses concours aux collectivités territoriales.

Il ne vous aura pas échappé que la France est dans un contexte économique et financier difficile, tout comme la plupart des pays européens, tout comme les Etats Unis.

Il ne s'agit pas de donner des leçons, de chercher un bouc émissaire ou d'imputer à autrui la cause de vos propres errements... Il faut que vous compreniez qu'il ne peut y avoir d'un côté l'Etat, de l'autre les collectivités territoriales et la Sécurité Sociale.

Le récent rapport de la Cour des Comptes présidée par M. Didier Migaud est, à ce titre, un avertissement sévère pour nous tous et particulièrement pour le catalogue de dépenses proposées par le candidat François Hollande.

C'est une vision totalement dépassée de la situation économique et budgétaire de notre pays. C'est une vision mensongère et démagogique.

Il y a l'Etat, les collectivités locales et leurs EPCI, la Sécurité Sociale. C'est un seul et même budget au regard de la dette nationale et du Produit Intérieur Brut.

Nous devons raisonner en parfaite cohérence. Nous sommes tous responsables quelles que soient les fonctions que nous occupons et quelque soit notre niveau de responsabilité. Je n'entrerai donc pas dans le détail des chiffres pour commenter ce BP 2012. Nous sommes dans une enceinte politique. Mon discours sera politique, au regard de vos arbitrages.

Ce budget que vous soumettez à notre assemblée, succède à une dérive qui discrédite et révèle un immobilisme qui asphyxie.

La dérive est malheureusement double.

La première dérive est d'ordre financier.

Vous présentez aujourd'hui votre 4^{ème} budget. Il est temps de dresser un bilan de votre action à la tête de l'institution marquée par une dérive constante des grandes masses financières.

Entre 2007, dernier exercice plein de la précédente mandature et 2010 dernier exercice dont nous avons le compte administratif :

- les charges de fonctionnement de MPM ont augmenté de 75 millions d'euros, soit 10 % en 3 ans.
- Les dépenses d'investissement ont reculé de 223 millions d'euros, soit plus de 40 % d'investissement en moins pour le territoire et ses habitants.
- plus de 150 fonctionnaires supplémentaires ont été embauchés depuis 2008 et la masse salariale a augmenté de plus de 10 millions d'euros entre 2010 et 2011.
- le « chèque » versé à la RTM est passé de 134 millions d'euros en 2008 à 189 millions d'euros en 2011.
- la gestion du dossier de l'incinérateur révèle enfin la dérive et les atermoiements condamnables que vous assumez depuis 4 ans.

Ce sont plus de 54 millions d'euros de surcoût qui ont déjà été payés par MPM sous forme de pénalités de retard non réclamées, de décisions soi-disant techniques aux conséquences financières calamiteuses ou de condamnations judiciaires.

Plus de 220 millions d'euros ont été engagés en 2011 pour la gestion des déchets. Si certaines communes membres de Marseille Provence Métropole sont satisfaites de la prestation, une simple balade dans les rues de Marseille suffit pour s'apercevoir que malgré les promesses électorales et les campagnes d'autopromotion, il existe encore une énorme marge de progrès.

Les dépenses de fonctionnement sont indispensables à la bonne marche de l'institution, elles doivent cependant faire l'objet d'une attention constante tendant à leur réduction.

C'est ainsi que l'on peut libérer des marges de manœuvre pour accélérer le désendettement ou engager de nouveaux investissements sans lever l'impôt.

Vous présidez à contre courant de l'intérêt général, en augmentant les taux de la Contribution foncière des Entreprises (CFE). Vous pénalisez encore l'investissement productif par cette nouvelle augmentation d'impôt.

Pour la première fois depuis 1945, les dépenses de l'Etat auront diminué en 2011 et elles diminueront encore en 2012. Pour la première fois la masse salariale de l'Etat baisse et vous, régulièrement, vous la laissez dérapier, ainsi que la subvention à la RTM ou le coût de l'incinérateur.

La deuxième dérive est d'ordre éthique.

Nous avons assisté ces derniers temps à une tentative de désengagement d'une amitié et d'un lien politique qui vous est apparu soudainement pesant, comme à beaucoup de vos amis, allant même jusqu'à renier être « des enfants du système ». Je veux parler de Jean-Noël Guérini.

Après l'avoir servi, lui avoir dédié votre élection à la présidence de cette assemblée, vous donniez le sentiment d'avoir pris du champ vis-à-vis de votre mentor...mais devant ses menaces et ses rodomontades vous êtes allé mettre un genou en terre.

Vous vous affichez médiatiquement à ses côtés pour signer une convention de financement qui, administrativement et juridiquement, était due à la Communauté Urbaine au regard des actes et des engagements du Conseil Général datant d'avril 2009.

Elle avait déjà été signée à grand renfort médiatique. Nul était besoin de réitérer l'exercice.

Nulle nécessité donc pour le Président de Marseille Provence Métropole de se rendre à Canossa.

Cette allégeance publique n'avait aucune nécessité républicaine.

Ne révèle-t-elle pas une forme de réponse obligée à un chantage ou à une menace ?

Elle est d'autant plus gênante que vous faites aujourd'hui campagne pour François Hollande qui, Premier Secrétaire du parti socialiste pendant 11 ans, a lui aussi fermé les yeux sur certaines « pratiques » et ne les a jamais condamnées...

A ces dérives financières et éthiques qui caractérisent votre présidence s'ajoute un immobilisme dans des secteurs clés du développement d'un territoire tels que le transport ou la réforme territoriale.

Une dérive et un immobilisme qui condamnent l'avenir.

Le 4 février 2010, en conférence de presse au côté de Jean-Noël Guérini, vous annonciez pour 2020, 500 millions d'euros pour un métro entre Sainte Marguerite et Saint Loup et des parkings taille XXL notamment à Capitaine Gèze, Bougainville et la Rose.

Et vous n'avez toujours pas commencé les travaux du tramway Canebière/Castellane. Triste constat.

Vous faisiez de nouvelles annonces, alors que vous n'avez toujours pas réalisé les 450 places supplémentaires du parking Longchamp avec un étage réservé aux bus dont nous avons absolument besoin pour 2013.

Vos seules réalisations depuis 2008 ont été décidées sous l'ancienne mandature. Que ce soit le prolongement du métro jusqu'à la Fourragère (que tout le monde loue) ou le prolongement du tramway jusqu'à Gantès, (que tout le monde salue maintenant), dois-je vous rappeler que le PDU adopté en 2006 prévoyait déjà le tramway rue de Rome, et dont vous n'annoncez un début de travaux qu'en mars 2012, soit 6 ans après...

Dois-je vous rappeler aussi que l'ouverture du bâtiment médico technique (BMT) qui va concentrer toutes les urgences du centre ville (avec deux pôles d'urgence : Nord et Timone), l'ouverture programmée de la grande maternité de la Timone, tout ça en 2014, entrainera un flux de patients et de personnels estimé par l'Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille à 15 000 personnes par jour sur ce site.

Aujourd'hui, le Jarret est déjà saturé, car il absorbe le transfert des véhicules Nord/Sud.

Il y a un risque à ce que les véhicules de secours restent bloqués...

Il y a donc urgence à engager dès à présent les travaux sur le Jarret, comme vous l'aviez d'ailleurs promis avec Jean-Noël Guérini pendant les élections municipales de 2008 ce que je vous demande régulièrement avec le Sénateur et Maire de Secteur, M. Bruno Gilles. Il s'agit d'un enjeu communautaire.

En matière de transport et de stationnement, je crains que vous ne confondiez « conférence de presse » et « crédit de paiement ».

En 2011, 430 millions d'euros auront été dépensés par Marseille Provence Métropole pour les transports. Pourtant notre réseau de transport en commun n'est toujours pas à la hauteur d'une grande métropole.

Sur cette question stratégique de la métropole, vous avez présenté une délibération à notre assemblée le 8 juillet 2011 dans un flou artistique...

« *Quand c'est flou, c'est qu'il y a un loup* » comme le disait si bien la première secrétaire de votre parti à propos de votre candidat.

2011 s'est achevée sur un triste constat : le fait métropolitain s'impose à tous... sauf à vous.

Vous avez évoqué la métropole lors de vos vœux à la presse...

Vous parlez de métropole, mais vos seuls actes sont de signer l'appel en faveur du pôle métropolitain et de ne rien dire de la métropole devant le Préfet des Bouches du Rhône lors de la réunion de la CDCI du 5 décembre dernier.

Le monde économique et les partenaires sociaux ont réalisé une campagne de presse demandant la métropole en novembre dernier et vous, vous défendez un pôle métropolitain, c'est-à-dire un syndicat d'intercommunalités, sans ressources fiscales propres et dont les compétences ne dépendent que de la volonté de coopérer de ses membres.

C'est-à-dire que pour répondre à ce « mille-feuilles » qui retarde et complique les projets, vous défendez une huitième couche de décisions, et ce malgré le vote du Conseil Municipal et la demande du Maire de Marseille.

Vous énoncez dans votre rapport de présentation budgétaire « *Marseille Provence Métropole recherche un développement équilibré de son territoire pour lui conférer les atouts d'une métropole internationale* »... ce n'est pas avec des périphrases que l'on construit une métropole mais avec une vision et du courage politique.

Quand transformerez-vous MPM en véritable métropole ?

Quel est votre calendrier ? Si ce n'est celui des calendes grecques.

Face à ces dérives et cet immobilisme, vous comprendrez que le groupe UPAC ne vote pas ce budget primitif 2012 et n'adopte pas l'augmentation de 3,5% des taux de la CFE.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Muselier, je vais vous donner quelques réponses à ce réquisitoire qui est maintenant habituel. Toutes les années très régulièrement, vous nous décrivez l'apocalypse future. Mais le problème que vous avez est qu'elle n'arrive jamais, au contraire.

Premièrement, nos dépenses de fonctionnement sont aujourd'hui maîtrisées à 0.5% d'augmentation. Je vous rappelle, au cas où vous ne le sauriez pas, que c'est la plus faible augmentation observée depuis la création de la Communauté Urbaine.

Deuxièmement, notre niveau d'investissement ne faiblit pas. Il n'est pas du niveau de la première mandature effectivement, mais la différence avec la première mandature, c'est qu'à la fin, il y avait 1.3 milliard de dettes.

Nous ne pouvons plus investir autant qu'à cette période, où il y avait une capacité d'endettement que nous n'avons plus aujourd'hui. Vous le savez très bien.

Troisièmement, le niveau d'investissement continue à être maîtrisé aux alentours de 300 millions d'euros comme toutes les années. Nous avons une épargne brute de 43 millions d'euros et une épargne nette de 7 millions d'euros. Tous les ans, le recours à l'emprunt est en baisse régulière et la dette qui se situe à 15 ans. En 2007, elle se situait aux alentours de 27 ans. Donc vous ne pouvez pas ignorer que des efforts de désendettement ont été faits.

Par ailleurs, il n'y a pas d'augmentation des impôts ménages depuis la quatrième année consécutive.

C'est un budget qui a été fait dans un champ de contraintes important. Vous-même, vous dites que l'Etat ne peut plus investir sur les collectivités territoriales en raison de la crise. Je veux bien, mais les faits sont là : l'Etat gèle de plus en plus ses dotations et c'est dans ce champ de contraintes que nous évoluons. Les recettes fiscales baissent justement parce que nos concitoyens ont de plus en plus de difficultés à payer les impôts. Donc les rentrées fiscales diminuent.

Je dirais un mot sur le rapport Migaud. Vous signalez que les collectivités ont beaucoup dépensé et que l'Etat, lui, a fait des efforts. Mais si les collectivités ont beaucoup dépensé, c'est parce que l'Etat s'est déchargé sur elles de charges qu'il n'a pas compensées de l'autre côté et vous le savez très bien.

(Applaudissements)

Monsieur BENZI.- Et le fonctionnement ?

Monsieur LE PRESIDENT.- Le fonctionnement ? 0.5% !

Ce sont les quolibets habituels de M. Benzi, mais ce n'est pas grave.

Monsieur LE PRESIDENT.- Vous dites, je vous cite : « *Le fait métropolitain s'impose à tous sauf à vous* ».

Aujourd'hui, 99% des collectivités territoriales ont fait le choix du pôle métropolitain. Une seule a fait le choix de la métropole, c'est Nice. Alors, vérifiez un peu vos chiffres. Si la plupart des grandes collectivités ont fait le choix des pôles métropolitains, c'est parce qu'aujourd'hui, la loi leur permet difficilement de faire autrement que de faire des métropoles réduites aux acquêts.

Nous pouvons très bien faire une métropole à 18 communes et nous la ferons probablement. Nous en avons parlé avec le Maire de Marseille et nous avons gelé ce type de décisions pendant la campagne législative. Ce n'est pas la peine d'ajouter de la confusion à la confusion. Cela ne déboucherait sur rien car on ne sait pas ce qui va se décider après les élections présidentielles et après les élections législatives. Donc, on se donne le temps, tout comme le Préfet d'ailleurs.

Je vous signale que si je n'ai pas parlé de métropole en face du Préfet à la dernière CDCI, c'est tout simplement parce que la métropole n'a rien à voir avec les problèmes de la CDCI. On n'y traite pas des mêmes problèmes. On y traite de ce que le Préfet propose et de ce que nous répondons.

D'autre part, si je n'avais pas parlé de la métropole moi-même, c'est parce que le Maire de Marseille l'avait fait avant moi, et ce n'était pas la peine d'ajouter un deuxième discours à un premier discours.

Si nous décidons de faire une métropole, il faut savoir que la loi nous contraindra à la faire à 18 communes. Ce ne serait qu'un signifiant politique, un symbole politique. Fort intéressant par rapport à notre environnement, certes, mais cela ne donnera rien de plus en termes de recettes. Nous aurons des charges supplémentaires compensées par des recettes dont je ne suis pas sûr qu'elles soient à la hauteur de ces charges supplémentaires.

Il n'est pas évident de faire une métropole à 18 communes. Il faudra que l'on ait le plus large consensus entre nous parce qu'il ne s'agit que d'une symbolique politique et vous le savez très bien aussi.

Je considère, compte tenu de tout cela, que le budget que nous présentons est un budget sérieux, un budget dynamique dans une période extrêmement dure et dans un champ de contraintes fort qui est celui de la crise que nous vivons, que l'Etat a supportée et que les collectivités locales ont supportée. C'est un bon budget et je vous demande de le voter.

Je sou mets au vote le budget.

Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

Abstention du groupe UPAC
à l'exception de MM. Giorgi, Essayan, Piccirillo, Pene votant pour
Abstention de M. San Marco

Monsieur LE PRESIDENT.- Je vous remercie, le budget est adopté.

2. FCT 002-13/02/12 CC - Approbation des taux 2012 des impôts ménages

Monsieur GIORGI.- Comme le Président l'a signifié tout à l'heure, il y a un maintien des taux votés en 2011. Le produit s'élève à 164 millions d'euros. Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

3. FCT 003-13/02/12 CC - Approbation du taux 2012 de la Cotisation Foncière des Entreprises

Monsieur GIORGI.- Comme il a été dit tout à l'heure, celui-ci est en augmentation puisque le taux passe de 31.47 en 2011 à 32.63 en 2012, soit une augmentation de 3.7% avec un produit supplémentaire de 3.2 millions d'euros.

Avis favorable de la Commission avec une réserve de vote du groupe UPAC.

Monsieur MUSELIER.- Comme je l'ai dit dans mon intervention précédente, mon groupe votera contre.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à la majorité

Vote contre du groupe UPAC
à l'exception de MM. Léotard, Teissier, Royer-Perreaut et Orgeas s'abstenant
et de MM. Giorgi, Essayan, Piccirillo, Pene et Tornor votant pour

Abstention de M. San Marco

4. FCT 004-13/02/12 CC - Approbation des taux 2012 de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Monsieur GIORGI.- Ces taux sont proposés à l'identique de l'année 2011.

Avis favorable de la Commission avec une réserve de vote du groupe UPAC.

Monsieur LAPEYRE.- Monsieur le Président, chers collègues, le rapport sur la fixation du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères de ce matin peut apparaître comme une bonne nouvelle pour nos concitoyens. En effet, vous avez décidé de proposer de ne pas augmenter ses taux en 2012.

Mais derrière cette apparence de clémence, se cache un manque de courage politique et de respect de ses engagements.

Comme vous le déclariez le 2 octobre 2009 dans cet hémicycle, il existe une obligation légale d'harmoniser les taux de base de l'ensemble des communes hors Marseille à l'horizon 2014.

Pour mémoire, aujourd'hui encore les taux s'échelonnent de 5% à plus de 12% dans les communes hors Marseille et à plus de 17% à Marseille.

Cette obligation légale existe depuis 2005. Il est cependant possible d'opérer un lissage progressif pour tendre vers un taux unique en 2015.

Qu'en est-il de cette harmonisation des taux ? Pourquoi ne pas avoir utilisé cette possibilité de lissage progressif ? Cela veut-il dire que nos concitoyens devront supporter une augmentation massive en 2014 ?

De plus, une circulaire du Ministère de l'Intérieur du 15 juillet 2005 précise que la méthode d'harmonisation doit être accompagnée d'un « *plan prévisionnel de convergence des taux* ».

Nous vous demandions déjà en 2009 si ce plan avait été établi. Nous vous le redemandons aujourd'hui.

Monsieur le Président, pourriez-vous nous préciser quelle sera votre méthode et vos objectifs pour respecter la loi à l'horizon 2014 ?

L'article 46 de la loi sur le Grenelle de l'Environnement dispose qu'une redevance incitative qui module les taux de TEOM en fonction de la qualité du tri sélectif des ménages et introduit une part variable doit également être mise en place à l'horizon 2015.

Où en êtes-vous ? Il est vrai qu'en matière de tri sélectif, votre politique est loin d'être exemplaire car elle est quasi inexistante malgré les propositions qui vous sont faites par notre groupe dans les différentes Commissions et séance plénière. Décidément, le tâtonnement et l'inexpérience semblent être les maîtres mots de votre gestion des déchets !

Par ailleurs, en 2009 toujours, et par deux fois, en février lors de la présentation du budget primitif et en octobre lors du vote des taux de la TEOM, vous aviez promis, je cite : « *qu'un groupe étudiera les possibilités d'harmonisation des taux de la TEOM sur le territoire de MPM* ».

Trois ans après, vous n'avez toujours rien fait. Au mépris d'une indispensable information et participation des conseillers communautaires en général et des Maires en particulier, à la bonne marche de notre institution.

Dans votre rapport de présentation du budget primitif 2012, vous expliquez page 35 : « *Le service de la collecte et du traitement des déchets est essentiellement financé par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères* ».

En 2009, lors du vote de l'augmentation des taux de la TEOM vous expliquiez pourtant : « *la TEOM n'est pas destinée à financer la collecte des ordures ménagères (...) son produit servira uniquement à payer le coût du traitement des déchets* ».

Une incohérence de plus ...

En tout cas, ce qui n'a pas changé en trois ans, c'est votre gestion catastrophique du dossier de l'incinérateur. Alors que sous la précédente mandature, la majorité de l'époque avait commencé à mettre en place une politique de gestion des déchets ménagers modernisée qui s'appuyait sur un réel développement du recyclage et du tri ainsi que sur une réduction du volume des déchets et un respect de l'environnement et de la santé.

Pour mémoire, à la fin de l'année 2008, vous ordonniez la réalisation d'un audit sur ce dossier dont le coût maintenant public s'élevait à 155 000 euros.

Cet audit a été en partie rédigé par des personnes ayant des liens avérés avec le délégataire et nous avons appris ces derniers mois que votre conseiller bénévole sur ce dossier était en réalité rémunéré par la partie adverse... Un mélange des genres plus que douteux...

Les conclusions de cet audit, que vous deviez faire vôtres, prévoyaient d'augmenter la part de méthanisation de l'usine pour un surcoût de 65 millions d'euros en investissement et de 10 millions d'euros par an en fonctionnement soit 200 millions d'euros sur les 20 ans du contrat.

Heureusement pour nos finances, malheureusement pour la crédibilité de votre parole, ces conclusions sont restées lettres mortes.

Toutefois, en trois ans, par la signature d'avenants, la non demande de pénalités de retards ou des condamnations judiciaires, ce sont plus de 54 millions d'euros supplémentaires qui ont été dépensés dans ce dossier. Les contribuables qui sont aussi des citoyens apprécieront.

On se rapproche dangereusement des 107 millions d'euros maintes fois annoncés. D'autant plus que les procédures judiciaires ne sont pas terminées et que la dernière décision en date a condamné MPM à verser 8.6 millions d'euros.

La gestion de ce dossier révèle votre incompetence face aux grands défis de notre Communauté Urbaine.

Face à ce tâtonnement, cette incohérence, cette incompetence, monsieur le Président, chers collègues, vous comprendrez donc aisément que nous ne pouvons cautionner de telles décisions, et notre groupe votera donc contre ce rapport.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Lapeyre, c'est la première fois que je vois un groupe voter contre une non augmentation. C'est assez extraordinaire.

Augmentation zéro : vous votez contre !

Monsieur Lapeyre, je ne vous permets pas de donner des leçons sur l'incinérateur. Vous n'avez pas de leçon à donner.

Monsieur LAPEYRE.- J'étais présent lors de la dernière mandature.

Monsieur LE PRESIDENT.- La précédente mandature m'a laissé un héritage que j'ai géré au mieux.

(Brouhaha)

Monsieur Lapeyre, je vous ai écouté, et ce n'est pas facile d'écouter vos quasi-insultes permanentes. Maintenant, vous allez me laisser parler.

S'agissant de l'incinérateur, j'ai hérité de ce dossier. Je pense que je l'ai géré au mieux dans les intérêts de la Communauté Urbaine.

Ce dossier a un résultat : nous payions 25 millions d'euros, transport compris, sur Entressen auparavant, et nous payons 43 millions d'euros aujourd'hui.

Quand je dis que l'augmentation de la TEOM de 2009 était faite pour compenser le surcoût de l'incinérateur, c'est le différentiel, Monsieur, ce n'est pas la totalité de la TEOM. Alors je vous prierai de ne pas dire n'importe quoi.

Quant au surcoût dont vous faites état, il n'existe pas. Vous pouvez toujours essayer d'arriver aux 107 millions d'euros en additionnant des courgettes, des carottes et de poireaux, c'est votre problème !

Je suis un gestionnaire sérieux. Ce dossier a été excessivement bien mené et tout le monde le sait. A partir de là, vous pouvez penser ce que vous voulez, j'ai ma conscience pour moi.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

Je mets aux voix ce rapport.

Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à la majorité

Vote contre du groupe UPAC
à l'exception de Mme Milon et de MM. Teissier, Royer-Perreaut, Essayan, Piccirillo, Tornor, Léotard, Pene, Jullien-Fiori, Chaix, Rivière, Giraud, Boré et Tixier s'abstenant

Abstention de M. San Marco

5. FCT 005-13/02/12 CC - Déficit du budget annexe de la Collecte et Traitement des Déchets (CTD) – Participation 2012 à l'équilibre versée par le budget principal

Monsieur GIORGI.- Il s'agit de l'intervention du budget principal dans les budgets annexes. Il s'agit là d'équilibrer le budget de la collecte et du traitement des déchets. Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

Abstention du groupe UPAC
à l'exception de MM. Pene, Giorgi, Essayan, Teissier, Piccirillo, Léotard et Tornor votant pour

Abstention de M. San Marco

6. FCT 006-13/02/12 CC - Déficit du budget annexe du Marché d'intérêt national (Min) – Participation 2012 à l'équilibre versée par le budget principal

Monsieur GIORGI.- Même sujet pour le déficit du budget du Marché d'Intérêt National. Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

Abstention du groupe UPAC
à l'exception de MM. Pene, Giorgi, Essayan,
Teissier, Piccirillo, Léotard et Tornor votant pour

Abstention de M. San Marco

7. FCT 007-13/02/12 CC - Déficit du budget annexe Transports – Participation 2012 à l'équilibre versée par le budget principal

Monsieur GIORGI.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

Abstention du groupe UPAC
à l'exception de MM. Pene, Giorgi, Essayan,
Teissier, Piccirillo, Léotard et Tornor votant pour

Abstention de M. San Marco

8. FCT 008-13/02/12 CC - Clôture des autorisations de programme des opérations achevées - annulation des autorisations de programme des opérations n'ayant pas connu de début d'exécution

Monsieur GIORGI.- Il s'agit d'un peignage des autorisations de programme et d'une remise en ordre de ces autorisations de programme.

Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

Abstention du groupe UPAC
à l'exception de MM. Pene, Giorgi, Essayan,
Teissier, Piccirillo, Léotard et Tornor votant pour

9. FCT 009-13/02/12 CC - Approbation de la création et de l'affectation d'autorisations de programme pour l'extension de l'opération d'intérêt national Euroméditerranée, protocole opérationnel première phase et financement complémentaire

Monsieur MOREL.- Avis favorable de la Commission pour ce rapport et le suivant.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

10. FCT 010-13/02/12 CC - Approbation de la participation financière de la Communauté Urbaine à l'Etablissement Public d'Aménagement Euroméditerranée pour l'année 2012

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

11. FCT 011-13/02/12 CC - Approbation de la création et de l'affectation d'une autorisation de programme pour l'acquisition de mobilier et équipements dans le cadre du Budget Annexe Collecte et Traitement des Déchets

Monsieur MOREL.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

12. FCT 012-13/02/12 CC - Approbation de la création et de l'affectation d'une autorisation de programme pour l'acquisition de mobilier et équipements dans le cadre du Budget Principal

Monsieur MOREL.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

13. FCT 013-13/02/12 CC - Approbation de la création et de l'affectation d'une autorisation de programme pour l'acquisition de véhicules dans le cadre du Budget Annexe Transports

Monsieur MOREL.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

14. FCT 014-13/02/12 CC - Approbation de la création et de l'affectation d'une autorisation de programme relative à l'acquisition de véhicules dans le cadre du Budget Annexe Collecte et Traitement des Déchets

Monsieur MOREL.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

15. FCT 015-13/02/12 CC - Approbation d'une Garantie d'emprunt à la RTM dans le cadre des transferts d'actif et passif du nouveau contrat RTM.

Monsieur MOREL.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

16. FCT 016-13/02/12 CC - Approbation de la modification des statuts de la Société Locale d'Equipement et d'Aménagement de l'Aire Marseillaise (SOLEAM)

Monsieur MOREL.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à la majorité

Vote contre de M. San Marco

17. FCT 017-13/02/12 CC - Approbation de l'avenant n°3 à la convention cadre conclue avec l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Marseillaise (AGAM), du programme de travail 2012 et de l'attribution d'une subvention au titre de l'année 2012

Monsieur MOREL.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

18. FCT 018-13/02/12 CC - Attribution d'une subvention à la Banque Alimentaire des Bouches-du-Rhône

Monsieur MOREL.- Avis favorable de la Commission avec des abstentions de M. Pepe, Pene, Giorgi, Habrant et Benzi.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

Abstentions de MM. Giorgi et Pepe

19. FCT 019-13/02/12 CC - Désignation de représentants de Marseille Provence Métropole

Monsieur LE PRESIDENT.- Il y a plusieurs désignations :

Mme Marie-Thérèse MINASSIAN est désignée en qualité de représentant de Marseille Provence Métropole au Conseil de surveillance du Centre Gérontologique Départemental,

Mme Arlette SALVO est désignée en qualité de représentant titulaire de Marseille Provence Métropole au Conseil d'Administration de la SEMIDEP

M. Jean-Paul ULIVIERI et M. Patrick MAGRO sont respectivement désignés en qualité de représentant titulaire et représentant suppléant au Comité Syndical du Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume :

M. Zaven ALEXANIAN est désigné suppléant au Conseil d'Administration du Collège Virebelle à La Ciotat et en qualité de représentant suppléant au Conseil d'Administration du Lycée Lumière de La Ciotat.

Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

20. FCT 020-13/02/12 CC - Ecrêtement et reversion d'une indemnité d'élu

Monsieur MOREL.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

21. FCT 021-13/02/12 CC - Approbation de la modification du règlement des frais occasionnés par les déplacements des agents de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole

Monsieur MOREL.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

22. FCT 022-13/02/12 CC - Approbation des tarifs 2012 des documents communiqués au public

Monsieur GIORGI.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

23. FCT 023-13/02/12 CC - Composition des Commissions Permanentes de Travail et d'Etudes - Modifications

Monsieur MOREL.- Il s'agit d'approuver des modifications dans la composition des Commissions permanentes suite au décès de M. Canezi. Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

COMMISSION EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE - PATRIMOINE FONCIER - PROTECTION ET SÉCURITÉ DES ESPACES COMMUNAUTAIRES.

Monsieur LE PRESIDENT.- Les rapports n°24 et 25 sont retirés.

24. **EPPS 001-13/02/12 CC - Déclaration d'intérêt communautaire d'un équipement à vocation sportive à Marignane**

Le rapport est retiré

25. **EPPS 002-13/02/12 CC - Approbation de la création et de l'affectation d'une autorisation de programme relative à un équipement à vocation sportive sur la commune de Marignane, base de loisirs de l'Esteou**

Le rapport est retiré

COMMISSION RÉNOVER ET CONSTRUIRE UNE VILLE SOLIDAIRE

Monsieur LE PRESIDENT.- La Commission s'est réunie le 2 février.

Madame Ghali, vous souhaitez intervenir sur le PLH.

26. **RNOV 001-13/02/12 CC - Approbation du projet du Programme Local de l'Habitat de Marseille Provence Métropole 2012 – 2018**

Madame GHALI.- Monsieur le Président, il s'agit de l'approbation du projet de PLH pour l'année 2012-2018, projet ambitieux puisque malgré la crise, nous avons gardé des objectifs ambitieux.

Ambitieux pourquoi ? Parce que nous passons de 6000 logements à 6200 logements dont un objectif de 5000 pour Marseille.

Pour le logement social, l'objectif passe de 1200 à plus de 1700 soit 10 000 logements sur la durée du PLH. C'est un objectif ambitieux au vu des problèmes liés à la crise et aux réductions des aides de l'Etat qui se sont faites l'année dernière et que nous allons subir sur les années avenir.

Malgré tout, grâce au rééquilibrage qui a été souhaité par la Communauté Urbaine, notamment pour les secteurs de Marseille mais également pour les communes qui n'avaient pas atteint les 20% de logements sociaux, nous avons essayé, à travers des aides communautaires, d'apporter une vraie réponse.

D'un tiers de logements sociaux PLUS et PLAI faits sur ces territoires-là, nous sommes passés à deux tiers de la production. Cela prouve que la volonté et l'ambition de la Communauté Urbaine ont porté leurs fruits et j'en suis particulièrement fière.

Je voudrais remercier l'ensemble des Maires de la Communauté Urbaine parce que chacun a fait et poursuivi cet effort. Cela nous a permis d'arriver à cet objectif. Je tiens vraiment à les remercier car ce n'est pas simple de pouvoir construire lorsque l'on dispose d'un petit territoire et que l'on a des contraintes, que ce soit en termes de transports, de voirie, de circulation.

Mais c'est important malgré tout. A travers le SCOT, nous nous sommes donné des objectifs. Si nous voulons que nos objectifs puissent être atteints et que nous ne laissions pas à nos enfants un territoire sur lequel ils ne pourront plus se loger, nous avons tous intérêt à faire en sorte que cette question soit prise en compte réellement.

Le PLU constitue également un outil important. A ce sujet, nous avons travaillé, au dernier comité de pilotage du PLH, à l'identification des besoins du PLH à travers la cartographie. Il faudrait faire un système de calques qui permettent de mettre réellement ces chiffres sur des zones qui seront dédiées au logement social ou à la création de logement. Sans cela malheureusement, le projet de PLH ne pourra pas être effectif.

En outre, il est indiqué pour Marseille, un rééquilibrage par arrondissement. Je tiens à remercier le Maire de Marseille pour son accord car tout cela s'est fait avec l'ensemble des Maires de la Communauté Urbaine mais aussi avec le Maire de Marseille.

Il est essentiel de permettre ce rééquilibrage de la ville. C'est la loi qui le demande (et cela me paraît un minimum pour des élus républicains que d'être en règle avec la loi). Cela ne veut pas dire que dans les quartiers où il y a beaucoup de logements sociaux nous n'allons pas en faire d'autres, mais cela veut dire aussi que dans des quartiers où il n'y a pas de logements sociaux, il faudra en faire.

Les Marseillaises et les Marseillais attendent des logements, les habitants de la Communauté Urbaine attendent des logements.

Le développement économique, s'il n'y avait pas ces constructions de logements aujourd'hui au vu de la crise, serait catastrophique pour l'ensemble de la Communauté Urbaine. Il est important que l'on ramène un maximum de population sur ces territoires, sur ces quartiers.

Il faudra, parce que c'est ce qu'il est ressorti du travail sur le PLH, que nous puissions réellement travailler sur la question des transports et de la voirie. S'il y a des endroits où nous ne pouvons pas construire, ce n'est pas parce qu'il y a une volonté de ne pas faire, mais bien parce que nous ne pouvons pas faire passer les voiries, les transports en commun, la circulation etc. Cela pose de vrais problèmes.

Sur ces questions, il convient de dépasser les clivages politiques, dans l'intérêt de la ville et la Communauté Urbaine et de réfléchir à plus de cohérence.

Je remercie également tout le travail qui a été fait lors de la mise en place les états généraux du logement. Certains rapports qui suivent sont liés aux travaux faits dans ce cadre. Nous avons travaillé sur le logement alternatif, sur la garantie d'emprunt qui devient nécessaire. En effet, malheureusement, les communes aujourd'hui ont du mal, notamment les communes hors Marseille, à apporter ces garanties d'emprunt et le fait que la Communauté Urbaine le fasse apporte un souffle nouveau.

Nous n'avons pas à rougir, nous n'avons pas à avoir honte du travail qui a été fait au niveau de la Communauté Urbaine. Je n'irai pas jusqu'à dire que l'on peut être fier, mais quand même un peu, car lorsque je regarde les résultats, je vois qu'ils ne sont pas mauvais et qu'ils sont bons. Nous avons atteints nos objectifs. Il reste maintenant à poursuivre cette route et surtout à mettre en place tout ce que nous avons prévu dans ce PLH.

Monsieur LE PRESIDENT.- Merci Madame Ghali et merci pour votre travail sur ce dossier en particulier.

Y a-t-il d'autres interventions ?

Madame HADJ-CHIKH.- Monsieur le Président, chers collègues, je vais également intervenir sur ce rapport n°26 qui concerne le Programme Local de l'Habitat 2012-2018.

Monsieur le Président, il faut reconnaître à votre mandature une ambition politique plus affirmée en matière d'habitat et singulièrement de rééquilibrage sur le logement social depuis 2009, avec la création d'une ligne budgétaire annuelle d'au moins 2 millions d'euros, en plus des enveloppes de l'Etat qui, elles, comme l'a rappelé notre collègue Samia Ghali, ne cessent de régresser malgré tous les discours de monsieur le Secrétaire d'Etat.

Pour autant, cette volonté n'influence pas le cours des demandes. Ce n'est pas un *a priori* politique, c'est un constat de la réalité.

Le territoire de MPM se caractérise par une déconnexion croissante entre les marchés immobiliers et les revenus des ménages.

Le taux moyen de logements sociaux en 2010 est de 17,65%, confirmant sa tendance à la baisse.

Je vais m'arrêter un instant sur cette baisse et faire le lien avec la question de l'ANRU.

Nous avons des projets ANRU qui normalement devraient au moins maintenir le taux de logement social, mais on constate malheureusement que ces projets ANRU viennent en diminution. Il s'agit normalement des lieux d'évolution de la vie locative et d'amélioration de la vie locative des habitants. On constate qu'en plus de la non concertation des habitants, en plus du repeuplement de ces territoires, un déplacement des populations et une construction par ailleurs de logements privés qui ne sont pas accessibles à ces mêmes locataires.

Le parc privé remplit une fonction sociale de fait très importante.

Vu sous d'autres angles :

- Le taux de mobilité des locataires est passé de 35% en 2001 à 18% en 2011 dans le privé et la rotation dans le public est de 5%, pour une population aux trois quarts éligible au logement social.

- En 2000 les ventes dans le neuf se situaient à 80% en dessous de 2.400€/m² ; Aujourd'hui plus de la moitié sont au-dessus de 3.600€/m². Pour l'ancien les prix ont augmenté d'environ 150% sur la même période

- On recense, je le rappelle à chaque fois et c'est en augmentation, sur notre territoire, 37 400 demandes pour le logement social dont 90% sur Marseille

- Pour les jeunes, les objectifs parlent d'eux même : produire 50 places FJT et 300 logements étudiants par an, est sans rapport avec les demandes et la volonté affichée de « *les accompagner vers un logement autonome* ».

Au regard de ces constats, comment peut-on maintenir l'accès à la propriété comme action stratégique n°1 du PLH, alors que l'accès et le maintien dans le locatif public et privé sont de toute évidence les besoins les plus immédiats ? Ici, comme dans tout le pays, ce n'est pas un problème résiduel mais une urgence de masse.

On peut également se poser la question de doter MPM d'un outil plus direct pour intervenir dans la lutte contre le logement privé indigne et la spéculation foncière. Comme d'autres agglomérations l'ont fait et notamment Lille Métropole avec une Société Publique Locale d'Aménagement, rôle que pourrait avoir la SOLEAM.

J'en viens aux objectifs.

Avec le document de travail présenté avant Noël, on pouvait espérer - et soutenir - une inflexion notable pour commencer à faire bouger la réalité :

- Proposition d'augmenter l'objectif de production annuelle de logements de 6000 à 6200,

- Faire passer la construction de logements sociaux de 20% à 28% ; soit 1 771 logements par an,

- Rééquilibrer la production du logement social vers les PLUS et PLAI. En effet les PLS représentent 37,5% des agréments 2009/2014, alors que 15% des ménages seulement peuvent y prétendre,

- Ouverture d'ateliers urbains sur quelques sites test, associant habitants, opérateurs privés et publics, élus ; et reconduction annuelle des états généraux du logement pour compléter le suivi du PLH

- Création d'un fonds d'innovation de 6 millions d'euros pour expérimenter et d'un dispositif de soutien « bail à réhabilitation » de 3 millions d'euros pour la période 2012/2018.

Aujourd'hui, le projet soumis au vote intègre les fiches des communes. Comme élue de Marseille, permettez-moi de faire trois constatations concernant la ville centre :

Premièrement, si, pour la première fois les objectifs de logements sociaux sont déclinés par arrondissements, on ne dit pas pour autant le pourcentage qu'ils représentent sur le total des constructions de chaque arrondissement.

Deuxièmement, la part des PLS est maintenue à un niveau de 40%.

Troisièmement, il y a plus préoccupant. En effet, le tableau de répartition de l'objectif annuel annonce un total de 1500 logements sociaux. Le problème, c'est qu'on inclut dans ce total 400 rénovations de logements existants et 100 accessions à la propriété via le dispositif PSLA.

Autrement dit : l'objectif réel de construction de logements locatifs sociaux sur Marseille est de 1000 par an et non 1500.

Conséquence de quoi, l'objectif général de construction de nouveaux logements sociaux de MPM diminue de 500 par an, soit 1271 et ne représente plus que 20,5% des 6200 logements à produire. D'autre part, il n'y aura pas de rééquilibrage vers les PLUS et PLAI.

Cela remet en cause deux orientations majeures du PLH qui visent à mieux répondre aux besoins réels.

Avant de conclure, une remarque sur l'hébergement d'urgence : l'obligation légale est de 995 places sur tout MPM. Il n'y a pas de problèmes, puisque on recense 2446 places, soit 1471 de plus. Sauf que, 16 communes sur 18 n'ont aucune place d'accueil malgré leurs obligations, mais elles sont exonérées par la capacité totale de l'EPCI concentrée sur Marseille à hauteur de 2430 places et La Ciotat 16. Ça mérite des évolutions.

Monsieur le Président et chers collègues, si le PLH devait rester en l'état au moment de son adoption définitive vers la fin de l'année, il renforcerait son incapacité constatée à inverser les tendances.

Voilà pourquoi notre abstention d'aujourd'hui est un rappel à le faire évoluer, en concertation bien évidemment avec les communes qui vont en être saisies pour débat et approbation.

Merci.

Monsieur AMIRATY.- Monsieur le Président, le mieux est toujours l'ennemi du bien. Néanmoins, je voudrais dire que l'état d'esprit des communes du département – je parlerai pour la mienne, mais je pense traduire l'état de pensée de nombre de mes collègues – c'est d'aller en améliorant l'offre et la production de logements sociaux.

Vous savez mieux que quiconque mes chers collègues qu'entre le moment où l'on exprime une volonté politique et le moment où les grues arrivent, il faut du temps. Et il faut aussi que nous puissions au fur et à mesure sensibiliser nos populations pour accepter les croissances démographiques et les évolutions sociologiques. Mais je puis affirmer, en tout cas pour Gignac-la-Nerthe et j'ai discuté avec mes collègues qui sont dans le même état d'esprit, que ce PLH est un document extrêmement important pour nous les Maires et si aujourd'hui on ne retrouve pas encore tout à fait en chiffres ce que nous aimerions trouver, je pense que dans le temps, la synergie, la dynamique qui a été voulue à la fois par les membres de la Commission et par vous, Monsieur le Président, va porter ses fruits.

Je regrette un peu que l'on s'abstienne aujourd'hui sur une volonté très forte exprimée par toutes les communes et que l'on ne tienne pas compte du fait que les choses s'étalent dans le temps, et je suis persuadé qu'elles se feront.

Par ailleurs, je voudrais vous remercier et remercier aussi cette honorable assemblée d'avoir exprimé et accepté le Programme d'Intérêt Général (PIG) du bassin ouest.

Nous avons créé une synergie là aussi puisque lorsque la Communauté Urbaine a décidé de mettre un certain nombre de financements sur la remise en état de l'habitat ancien, sur l'aide aux propriétaires parfois même pour remettre sur le marché des logements qui étaient dégradés pour lesquels ils n'avaient pas d'argent pour faire les travaux, la Région a décidé de venir en accompagnement de nos dispositifs tout comme les communes.

La commune de Gignac-la-Nerthe a inscrit des budgets et j'ai le plaisir de vous annoncer, mais vous le savez déjà Monsieur le Président, que la commune de Gignac-la-Nerthe a mis à disposition un local en plein centre-ville pour ce dispositif qui va être mené par le prestataire.

Ce local sera mis à disposition gratuitement. C'est aussi très important pour la production de logements et cela manifeste notre volonté à nous les Maires d'arriver à trouver des solutions pour que chacune et chacun dans ce pays et dans notre Communauté Urbaine puisse se loger dignement.

(Applaudissements)

Madame GHALI.- Mme Hadj-Chikh a dit un certain nombre de choses. Je regrette l'abstention parce qu'elle n'est pas vraiment justifiée. Les commentaires peuvent l'être, car c'est aussi comme cela qu'on avance, mais l'abstention, vraiment, je ne la comprends pas.

L'abstention n'est pas justifiée car cela voudrait dire que les Maires de la Communauté Urbaine n'ont pas fait l'effort. Mais je le dis, ils ont fait l'effort.

Je crois que M. Amiraty l'a bien expliqué, d'autres Maires auraient pu le faire aussi bien que lui. Entre le moment où une opération est décidée et le moment où elle est réalisée, il faut attendre quatre ans minimum s'il n'y a pas de recours, s'il n'y a pas d'inquiétudes sur les financements, les promoteurs qui laissent tomber, d'autres qui regrettent etc. Je ne vais pas parler de tous les aléas, mais c'est une réalité.

Sur la question du nombre de logements sociaux, il faut admettre que le positionnement de la Communauté Urbaine a sa place. Pourquoi ? Parce que le projet de PLH correspond aux propositions de chaque commune et de chaque Maire.

Nous avons donné des objectifs, nous Communauté Urbaine. Nous avons dit ce que nous n'accepterions pas. La question marseillaise a fait, par exemple, l'objet de plusieurs débats au sein du Conseil communautaire et c'est pour cela que je remercie une nouvelle fois le Maire de Marseille d'avoir accepté car chaque Maire est responsable de son projet PLH. La Communauté Urbaine est là pour le mettre en musique pour que nous puissions avancer.

Cela a demandé plus de deux ans de travail, de concertation avec chaque Maire pour arriver à les convaincre. Car pour arriver à convaincre leurs habitants, il fallait que nous arrivions à les convaincre eux-mêmes.

S'agissant de la question de l'ANRU, du relogement et de l'offre, le Préfet a demandé un effort à tous les réservataires. Pourquoi ? Parce que nous sommes là aussi face à une difficulté.

La Communauté Urbaine – je peux le dire parce qu'Eugène Caselli a donné son accord – va donner chaque année un certain nombre de logements pour la reconstitution de l'offre afin que nous avancions plus vite.

Il y a aujourd'hui sur l'ensemble de la Communauté Urbaine mais particulièrement sur Marseille puisque c'est Marseille qui est concerné par l'ANRU, 2800 logements à reconstruire. Cela veut dire du foncier, des projets de reconstruction et ce n'est pas aussi simple que ce que l'on croit.

Concernant l'accession à la propriété, je rappelle que 75% des personnes qui accèdent à la propriété sont des personnes qui sortent du logement social. Je parle en tant que Maire de secteur. Une étude a été faite et montre clairement quels sont les habitants qui sortent du logement social.

Le PLSA est un projet que je souhaiterais que l'on développe plus. Je le dis pour la Ville de Marseille mais aussi pour l'ensemble des Maires de la Communauté Urbaine. Le PLSA est un programme qui convient. Il permet aux personnes d'accéder à la propriété via un bailleur social. Seulement, il y a la garantie, en cas de problème, que le bailleur social récupère le logement et que les habitants ne soient pas mis dehors. C'est une vraie garantie que j'aimerais voir se développer. Et la Communauté Urbaine insistera pour que cela soit développé.

Comme je n'interviendrai pas sur les autres rapports, je voudrais dire que l'innovation dans le logement consiste à réfléchir à d'autres logements. Ce sont des aides. Vous avez parlé tout à l'heure de deux millions d'euros. C'est une politique volontariste, rien n'obligeait la Communauté Urbaine ni son Président à la mettre en œuvre, mais cela a été fait.

Sur la question énergétique, nous stoppons l'aide que nous avons mise en place avant que la loi ne paraisse. Cela a permis un rééquilibrage. Aujourd'hui, la loi oblige chaque bailleur à faire du BBC, il n'y a donc plus de raison que la Communauté Urbaine finance cette aide communautaire.

En revanche, nous la transférerons sur un autre dispositif qui vous sera présenté notamment à travers les états généraux du logement et l'innovation en matière de logement. Cela n'avait jamais été fait. Cela permettra à des jeunes architectes de réfléchir à la question du logement pour l'avenir, notamment du logement social.

Monsieur LE PRESIDENT.- S'il n'y a plus d'intervention, je mets aux voix ce rapport.

Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

Abstention de Mmes Hadj-Chikh et Palloix et de MM. Rosso, Molino, Magro, Dutto, Dutoit et Poggiale

Abstention du groupe UPAC

à l'exception de Mme Milon et de MM. Giorgi, Giberti, Teissier et Orgeas, Boré, Piccirillo, Tornor, Léotard, Jullien-Fiori, Rivière, Giraud, Chaix, Teissier et Royer-Perraut votant pour

Abstention de M. San Marco

27. RNOV 002-13/02/12 CC - Approbation de la création et de l'affectation d'une autorisation de programme pluriannuelle relative à la préfiguration du Fonds d'Innovation pour l'Habitat

Madame GHALI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

28. RNOV 003-13/02/12 CC - Approbation de la création et de l'affectation d'une autorisation de programme pluriannuelle relative à la préfiguration d'un dispositif de soutien aux baux à réhabilitation

Madame GHALI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

29. RNOV 004-13/02/12 CC - Approbation de la création et de l'affectation d'une autorisation de programme relative à la délégation de compétence en matière d'attribution des aides publiques en faveur de l'habitat

Madame GHALI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

30. RNOV 005-13/02/12 CC - Attribution d'une subvention pour l'année 2012 à l'association "Emergence(s) Compétences Projets» pour la mise en œuvre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi Marseille Provence Métropole Centre

Madame BERNASCONI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

31. RNOV 006-13/02/12 CC - Attribution d'une subvention pour l'année 2012 à l'association du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi Marseille Provence Métropole Ouest

Madame BERNASCONI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

32. RNOV 007-13/02/12 CC - Attribution d'une subvention pour l'année 2012 à l'association Ciotat Emploi Initiatives, gestionnaire du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi Marseille Provence Métropole

Madame BERNASCONI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

33. RNOV 008-13/02/12 CC - Approbation d'une Charte de Partenariat 2012-2014 et attribution d'une subvention à l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) des Bouches-du-Rhône

Madame GHALI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

34. RNOV 009-13/02/12 CC - Attribution d'aides communautaires directes pour le logement social - Approbation de conventions de financement et de partenariat

Madame GHALI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

35. RNOV 010-13/02/12 CC - Modification des modalités d'attribution des aides communautaires directes pour le logement social

Madame GHALI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

36. RNOV 011-13/02/12 CC - Délégation de compétences en matière d'attribution des aides publiques en faveur de l'habitat – Approbation de l'avenant n° 5 à la convention 2009-2014 Etat-MPM et de l'avenant n° 4 à la convention 2009-2014 Anah-MPM

Madame GHALI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

37. RNOV 012-13/02/12 CC - Approbation de la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance 2011-2014 de La Ciotat-Ceyreste

Monsieur AMIRATY.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

38. RNOV 013-13/02/12 CC - Paiement de la cotisation 2012 à Alliance Villes Emploi

Madame BERNASCONI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

39. RNOV 014-13/02/12 CC - Programme Opérationnel FEDER 2007-2013 - Subvention globale FEDER "Quartiers sensibles" axe 4 mesure 1 - Attribution de subventions et approbation de l'avenant à la convention attributive avec la SA Logirem

Monsieur MADROLLE.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

COMMISSION PORTS DE PLAISANCE - PORTS DE COMMERCE - AÉROPORT

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Piccirillo, la Commission s'est réunie le 30 janvier 2012, pouvez-vous nous faire un compte rendu de ses travaux ?

Monsieur PICCIRILLO.- Tous les rapports ont été votés à l'unanimité par la Commission.

40. POR 001-13/02/12 CC - Approbation de la création et de l'affectation d'une autorisation de programme relative à des travaux d'aménagements portuaires connexes à la semi piétonisation du Vieux-Port de Marseille

Monsieur ROYER-PERREAUT.- Monsieur le Président, merci.

Je souhaite profiter de ce rapport bien que nous en ayons plusieurs qui ont trait à la semi-piétonisation du Vieux-Port pour m'exprimer à ce sujet au nom notamment des élus des 9^{ème} et 10^{ème} arrondissements et de son Député Maire.

Je dois bien reconnaître Monsieur le Président, que prendre des décisions qui changent les habitudes des Marseillais est une tâche souvent très difficile.

Nous sommes dans une ville capricieuse, une ville rebelle, une ville qui souvent veut tout et son contraire. Et lorsqu'il s'agit de faire des travaux de cette nature qui requalifient, qui vont considérablement changer la physionomie d'un espace aussi symbolique que le Vieux-Port, je veux bien reconnaître que cela soit compliqué.

Néanmoins, pour que les choses soient mieux acceptées par la population, me semble-t-il, sans doute devrions-nous faire en sorte nous, les élus, nous qui sommes des élus responsables, que les décisions que nous prenons soient inscrites sous le sceau du bon sens.

Je ne vous cache pas qu'à la lecture des multiples rapports qui concernent la semi-piétonisation et notamment au regard de ce que nous allons voter tout à l'heure, c'est-à-dire le rapport annuel du développement durable, j'ai beaucoup d'interrogations.

D'abord, je ne reviendrai pas sur l'aspect esthétique du projet, chacun peut avoir sa vision en la matière. Je note simplement que nous cédonc un peu trop, me semble-t-il, à cette mode des architectes urbanistes qui veut ou qui voudrait qu'un projet réussi soit un projet minimaliste, un projet épuré, un projet minéral.

Je me permettrais de vous rappeler qu'il n'y a pas si longtemps, l'AGAM a fait une étude et sondé les habitants. Nous nous sommes aperçus que ce que condamnaient les Marseillais, c'était justement cette trop grande minéralité. Donc sur cet aspect-là des choses, je peux concevoir que chacun ait son opinion sur la question. Il n'en demeure pas moins que nous cédonc, nous les politiques, un peu trop facilement à cette vision de nos grands architectes urbanistes, et on peut dire que M. Foster en est un.

Plus sérieusement je voudrais parler des conséquences que la semi-piétonisation peut avoir. Une semi-piétonisation réussie, une semi-piétonisation qui permet de desserrer l'étau du tout-voiture en centre-ville, c'est une semi-piétonisation qui intègre, qui se réalise concomitamment avec les politiques abouties de transports en commun.

Or, force est de constater Monsieur le Président que cette semi-piétonisation dont on a bien compris qu'elle était un objet requalifiant fort du Vieux-Port ne s'inscrit pas dans cette politique que nous devrions tous développer ou soutenir, à savoir réduire la présence de la voiture dans le centre-ville.

Effectivement, au regard du fameux rapport sur le développement durable qui va nous obliger de juger toutes nos politiques publiques sous le regard du développement durable, c'est une conséquence du Grenelle de l'Environnement voulue par le Président de la République et que nous avons soutenue, nous devons nous poser un certain nombre de questions.

Est-ce que la semi-piétonisation va réduire les problèmes de circulation dans le centre-ville ? Non, on le sait très bien puisque nous repoussons la problématique de la circulation sur des boulevards dits urbains et donc en quelque sorte, nous ne répondons pas à cet objectif de diminuer la circulation en centre-ville.

Est-ce que la semi-piétonisation va résoudre les problèmes de pollution ? Non, puisque nous savons, là aussi, que nous allons contenir, repousser le tout-voiture sur ces fameux boulevards urbains.

Donc ce que je souhaitais dire à cet instant, c'est qu'en plus de cette semi-piétonisation, il nous manque cruellement une vision de la réalisation de grands équipements. Nous n'aurons pas en tout cas pas dans l'immédiat, les transports en commun qui nous permettent de mieux circuler notamment dans l'axe nord/sud.

Il n'y a pas de projet ou pour ce qui concerne le BHNS, nous allons voter tout à l'heure un certain nombre de rapports sur le BHNS sur Château Gombert notamment, mais nous n'avons pas de rapport sur le BHNS concernant Luminy. Nous n'avons pas non plus de rapport qui concerne le lancement de la concertation préalable sur le Boulevard Urbain Sud qui pourrait être un moyen utile de desserrer l'étau du tout-voiture sur le centre-ville.

Nous n'avons pas de vision sur les modes de transport en commun sur la vallée de l'Huveaune et sur les quartiers sud-est de cette ville.

Mieux, nous avons une sorte de concours Lépine depuis quelques temps où chacun arrive avec son idée sur ce que devrait être la prolongation rue de Rome, d'aucun disant qu'il faut aller à la Capelette, d'autres disant qu'il faut aller jusqu'à Saint Loup, d'autres Saint Tronc. Chacun a son idée sur la question et nous manquons cruellement, là aussi, de vision concrète sur cette question.

Nous n'avons pas, notamment dans les quartiers sud et est, prévu de parkings relais qui seraient autant de moyens pour que les personnes laissent leurs voitures et puissent prendre les transports en commun.

Donc tout cela me fait dire, non pas par plaisir, mais par souci de réalisme que ce que nous sommes en train de voter, 90 millions d'euros pour le coût du projet global de semi-piétonisation du Vieux-Port, entre 40 et 50 millions d'euros pour le tramway rue de Rome, c'est-à-dire, mes chers collègues, que nous nous apprêtons à nous engager sur 150 millions d'euros de dépenses (soit environ un milliard de francs, puisqu'il paraît qu'il y a des nostalgiques du franc) sur des aménagements dont on sait pertinemment qu'ils ne vont pas résoudre le problème auquel nous sommes tous confrontés et encore ce matin, un certain nombre d'entre nous l'ont été puisque nous avons dû mettre pour ce qui me concerne une heure et quart pour faire le Redon / le Pharo.

Tout cela pour vous dire qu'effectivement, nous devons inscrire notre politique sous le signe du bon sens, je regrette de devoir vous le dire Monsieur le Président – et cela

n'enlève en rien le grand respect que j'ai pour vous – que les décisions que nous allons prendre aujourd'hui sont des décisions qui font défi au bon sens et c'est peut-être parce que trop souvent, nous n'écoutons pas le bon sens que finalement les électeurs se détournent de nous.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

Monsieur PICCIRILLO.- Monsieur le Président, ce rapport concerne uniquement la rénovation des bâtiments des anciennes consignes sanitaires qui accueillera, à terme, la capitainerie du Vieux-Port. Je crois que c'est une bonne chose qu'on puisse voter ce rapport car c'est très attendu par les usagers du Vieux-Port.

Monsieur LE PRESIDENT.- Le débat sur le Vieux-Port s'est engagé. Le rapport n°91 y fait référence également. Autant avoir ce débat tout de suite, cela sera fait. En revanche, le vote portera bien sur la capitainerie.

Monsieur DUTOIT.- Merci Monsieur le Président, puisque M. Royer-Perreaut a lancé le débat, autant aller jusqu'au bout.

Sur la capitainerie, il n'y a pour ma part aucun problème.

Je ferai une remarque préalable, Monsieur le Président, concernant notre Communauté Urbaine et la Ville de Marseille. Il y a eu, ces dernières années, plusieurs enquêtes publiques et à chaque fois, les commissaires enquêteurs sauf pour l'enquête publique concernant la modification du PLU pour le Stade Vélodrome, ont donné un avis favorable à ces projets élaborés par la collectivité.

Je dois attirer l'attention de la Communauté Urbaine et de l'ensemble des élus et populations car en fait, à chaque fois, la question posée – et c'est la loi qui l'indique – reste dans le cadre fixé par le projet décidé par la collectivité. Jamais la question n'est posée à la population de donner un avis sur des choix alternatifs. Jamais. Ce qui est normal, c'est la loi et la réglementation.

Et en dernière instance, preuve par la modification du PLU pour le Stade Vélodrome, de toute façon, c'est la collectivité qui décide.

La commission d'enquête qui a été rendue publique sur le Vieux-Port valide le projet Vieux-Port. En revanche, à chaque fois, dans tous ces grands projets : Euroméditerranée, Stade Vélodrome, Vieux-Port, BHNS, les recommandations Monsieur le Président, des commissaires enquêteurs, sont particulièrement intéressantes.

Concernant le Vieux-Port, il me semble que ces recommandations sont tout à fait justifiées et légitimes car en effet, les commissaires enquêteurs sont bien contraints de dépasser le cadre restreint du projet présenté par la collectivité.

Alors, je veux redire vite ici Monsieur le Président, ce que j'ai déjà eu l'occasion de dire publiquement dès la présentation du projet ici même, et au dernier Conseil municipal de Marseille également.

En effet, il y a un point sur lequel je suis tout à fait d'accord avec M. Yves Moraine, Président du Groupe UMP de la Ville de Marseille. Il a dit lors du dernier Conseil municipal, je cite : « *Le projet d'embellissement du Vieux-Port* ». S'il s'agit de cela, Monsieur le Président.

Monsieur Moraine, je suis d'accord pour « *embellir le Vieux-Port* », mais reconnaissons quand même qu'il ne s'agit pas, en embellissant le Vieux-Port de répondre aux besoins urbains, aux besoins de circulation et de transports pour l'ensemble de la métropole marseillaise.

En effet, les recommandations du commissaire enquêteur rejoignent en ce sens tout à fait les propositions que notre groupe a formulées il y a maintenant plusieurs mois. En

fait, ce projet, il faut en être conscient, je vais le dire sans agressivité, Monsieur le Président, manque d'ambition, il ne tend pas du tout à réduire voire à supprimer la voiture en centre et péri-centre-ville.

Il ne permet pas de réfléchir sérieusement à un développement des transports collectifs permettant d'irriguer le centre et le péri-centre en bloquant la voiture au plus haut dans la Ville de Marseille, j'aurai l'occasion d'y revenir.

Il n'intègre pas – mais j'espère que c'est une volonté, je crois que c'en est une, je vous ai entendu Monsieur le Président au Conseil Municipal – l'idée que la L2 devrait se terminer rapidement, en tout cas 2020, c'est beaucoup trop tard, et que le Boulevard Urbain Sud est effectivement une nécessité absolue pour désengorger le centre et le péri-centre.

En fait, il n'intègre pas non plus la requalification nécessaire et absolument nécessaire du Jarret/Sakakini pour éviter que la voiture pénètre sur cet axe.

En fait, il répond aux priorités du passé.

Monsieur le Président, je vais vous dire une chose très simple : il faut inscrire ce projet dans le temps et je vous propose de le faire et de le faire tous ensemble pour qu'un vrai projet pour les Marseillaises et les Marseillais pour les métropolitains, soit à la hauteur des besoins de l'avenir en termes urbains, en termes d'environnement et en termes de transports.

En conclusion Monsieur le Président, je voudrais voter pour l'embellissement du Vieux-Port, mais je dois voter contre la logique urbaine décidée par la précédente mandature qu'induit ce projet.

Donc, je m'abstiendrai avec le groupe Communiste, Républicain et Citoyen.

Madame NESPOULOUS.- Monsieur le Président, chers collègues, concernant ce rapport, je me référerai au document annexé : « *Synthèse des dispositions prises en réponse aux recommandations de la commission d'enquête* ».

En effet, l'enquête publique concernant le projet Vieux-Port, en dépit d'un avis favorable, a listé quelques recommandations qui, non contraignantes, ne changeront pas la teneur du projet.

Aussi les élus Europe Ecologie Les Verts tiennent à rappeler leur position. Nous sommes favorables au projet de réaménagement du Vieux-Port pour la valorisation d'un site emblématique de la ville, pour sa vision d'agora et d'espace urbain apaisé.

Par ailleurs, nous nous associons aux recommandations de la commission d'enquête et nous tenons à pointer des aspects discordants du projet, qui touchent à la circulation automobile et aux modes de déplacement doux.

L'objectif de diminuer de moitié le trafic automobile sur le Vieux-Port et de redonner 70% de l'espace aux piétons est louable et marque une avancée certaine dans la conception de l'aménagement urbain de Marseille.

Mais lorsque l'on sait qu'en contrepartie, le trafic automobile sera reporté sur un boulevard dit circulaire, à 2x2 voies, l'avancée se transforme en anachronisme.

L'objectif de ce boulevard circulaire multimodal ne doit pas être de favoriser la place de la voiture car un équipement à 2x2 voies appellera nécessairement les voitures. L'objectif sera plutôt de diminuer le trafic de transit, de ramener les gens sur des parkings relais à l'extérieur du périmètre, parkings mis en continuité avec les transports en commun.

Le boulevard circulaire pourrait donc rester à 2x1 voie pour les automobiles et faire la part belle à la fois aux bus et aux modes doux que sont les vélos, protégeant ainsi les quartiers traversés du bruit et de la pollution.

On attendrait donc un projet plus contemporain, plus porteur de développement durable, en lien avec les orientations du Grenelle, du Plan Climat communautaire et du SCOT, affichant un vrai recul de la voiture en centre ville et pas uniquement sur le Vieux-Port.

Ceci dit, Monsieur le Président, ce projet représente une première d'étape et c'est la raison pour laquelle les élus Europe Ecologie Les Verts voteront pour ce rapport.

Monsieur VIARD.- Monsieur le Président, ce dossier est compliqué.

Il faut avoir du bon sens. Il me semble que nous en avons aussi. Je ne suis pas sûr que le bon sens soit le moyen de gouverner une ville...

Il faut être contemporain. Ce n'est pas évident que l'on soit complètement archaïque mais c'est quand même une qualité...

Et on ne voudrait qu'embellir ?

Non, nous ne voulons pas qu'embellir.

Je crois qu'il faut dire plusieurs choses.

La première chose, évidemment vous le savez, mais il faut le répéter, c'est que ce projet a reçu un avis favorable sans réserve du commissaire enquêteur après enquête publique. C'est également vrai pour la commission nautique. Donc, au niveau des étapes, nous avons eu des avis totalement positifs. Il faut le dire car ce n'est pas toujours le cas.

Pourquoi n'y a-t-il pas eu de réserves ? Parce que c'est, je crois, un bon projet.

On a un peu tendance à dire : « *Vous ne réduisez qu'un peu la voiture en centre-ville et pas ailleurs* ». C'est vrai, on ne repense pas tout Marseille, mais c'est quand même la première fois, me semble-t-il, qu'on essaie de repenser la circulation dans tout le centre de la ville en même temps. D'ailleurs, vous avez vu que les travaux ont commencé Place du Quatre Septembre et boulevard d'Athènes. On ne crée pas de boulevard urbain parce qu'il existe déjà, mais on le rend plus fluide. On n'invente pas une rue là où avant il y avait des arbres ou des jardins !

On essaie de faire en sorte qu'il y ait moins d'embouteillages. Pour cela, on installe des radars, mais on ne crée pas un boulevard urbain 2x2 voies. On fluidifie un objet technique qui actuellement ne fonctionne pas très bien.

La deuxième chose qu'il faut dire c'est que c'est un Vieux-Port très favorable aux transports collectifs, aux modes doux de déplacement puisqu'il y aura des voies réservées pour les bus, une place pour les vélos à l'intérieur de cet espace. Dans les politiques qui sont menées pour diminuer la voiture en centre-ville, il y a notamment le fait qu'enfin l'ensemble des places libres des parkings de la ville seront signalés. On ne sera plus obligé de faire le tour des parkings pour trouver une place. La majorité des gens qui circulent en centre-ville sont des gens du centre-ville et avec ce projet, une partie d'entre eux ne prendra plus sa voiture. Tous les exemples des autres grandes villes françaises piétonnisées le montrent. Actuellement, lorsque vous êtes dans le centre-ville, si c'est piéton, vous traversez à pied, si ce n'est pas piéton, vous prenez votre voiture.

En outre, il y aura une diminution des gens qui cherchent une place de parking grâce au fléchage, donc le déplacement et le nombre de voitures ne seront pas constants. C'est bien un des objectifs menés.

Je crois que ce projet est un projet pour diminuer la voiture, améliorer la qualité de l'air, diminuer le bruit et rendre l'eau du Vieux-Port correcte. Actuellement, l'eau du Vieux-Port ne correspond à aucune des normes d'un espace comme celui-là.

Je crois qu'il faut dire ces choses. Bien sûr, on ne refait pas tout Marseille, mais c'est quand même une vision du centre intégrée qui a essayé d'être cohérente.

Nous avons eu énormément de débats. Nous avons beaucoup communiqué dans la presse. Nous avons rencontré les CIQ etc. Tout un travail de débat a été mené.

Bien sûr, nous ne sommes pas tous d'accord. Certains disent qu'il faudrait plus de piétonisation. Mais si on met plus de piétonisation, on va plus déporter les voitures. Nous avons préféré laisser une partie des voitures sur le Vieux-Port en attendant la L2. On peut dire que la L2, on va l'attendre encore longtemps. Mais nous espérons tous qu'elle arrivera un jour vraiment !

Ce projet, il est vrai que nous l'avons fait un peu à la hussarde car nous voulions qu'il soit prêt pour 2013. Certes, nous avons respecté tous les processus réglementaires etc. mais l'idée que le chantier soit fini en décembre 2012 est un impératif.

Je vais vous dire une chose très honnêtement : c'est un impératif qui fait qu'on a une chance que ce projet soit réalisé car Marseille est un cimetière de grands projets.

Quand on fait des projets avec l'Etat comme Euroméditerranée ou le Parc des Calanques, c'est très différent. Quand on fait des grands projets nous-mêmes, ils n'arrivent pas souvent à terme.

Finalement, 2013 est une date butoir et je pense que cela peut favoriser la réalisation des projets.

Mais le fond de la question est que l'on ne fait pas cette transformation pour résoudre la question de la voiture, on fait cette transformation parce que toutes les villes transforment leur centre-ville que ce soit Gênes, Barcelone ou des villes plus petites comme Aix ou Montpellier.

Pourquoi transforme-t-on les centres villes ? Parce qu'on ne vit plus pareil dans la ville. Il faut bien comprendre que nous vivons dans des sociétés où le temps de promenade, de circulation, de course dans la ville a complètement changé et s'il n'y a pas un espace favorable aux piétons, favorable à la culture, favorable à la consommation, l'économie des centres-villes s'étiolé et passe complètement en périphérie urbaine. A Marseille, on le sait bien. Dieu sait si on connaît ce qui se passe en dehors de la ville en matière commerciale.

Le but premier, ce n'est pas uniquement de faire un lieu sympathique pour faire des fêtes, pour y descendre les soirs de l'OM. L'idée c'est bien de revitaliser ce centre, en lançant un espace monumental, en le révélant tel qu'il est et on ne crée rien, on ne fait que prendre l'espace tel qu'il est en travaillant la lumière, en travaillant la pierre, le sol etc.

Le but est bien d'en faire un lieu que les gens de la ville vont visiter, vont venir y consommer, mais également les gens de la métropole, les touristes, les gens qui viennent en bateau etc.

Le but est bien d'accélérer un processus de développement économique. Ce qui m'a toujours motivé ici, c'est le développement économique. C'est la question centrale. Le reste est important mais avant tout, il manque à cette ville 80 000 emplois privés *a minima* pour qu'elle ait le taux d'emploi des autres grandes métropoles. C'est la question centrale et je pense que le Vieux-Port est un atout.

Enfin, je pense que c'est aussi un atout pour que la ville ne se coupe pas en deux. D'un côté, il y a la ville du sud qui va être renforcée par le Parc National des Calanques. C'est très bien. Cette ville de ce côté-là marche très bien.

De l'autre côté, il y a la ville littorale qu'Euroméditerranée essaie de requalifier. Il y a des choses qui sortent et c'est un très beau projet.

Entre les deux, il y avait un risque que le commerce du centre-ville régresse et que l'on ait deux éléments de développement en rupture. Je crois que dans cette ville où il y a tellement d'écart entre les plus défavorisés et les populations nouvelles car on sait tous très bien qu'Euroméditerranée attire plutôt des gens à fort revenu, à fort niveau de diplôme

et on a une partie de la ville complètement en grande difficulté (on pourrait d'ailleurs le mesurer sur le taux d'insécurité).

Le fait de faire un lien entre Euroméditerranée et la ville du sud tirée par les calanques ... d'ailleurs parfois je suis un peu surpris par la position de M. Teissier car il devrait être le premier à porter l'idée de ce lien entre deux projets dont il est le père spirituel par certains côtés, du moins en ce moment. J'ai du mal à comprendre sa position...

Je crois que c'est une vision globale. Ce n'est pas un projet de circulation automobile, on n'a pas fait cela pour la voiture. Qu'il faille faire reculer la voiture dans la ville, c'est évident. Si on avait énormément d'argent, on pourrait développer le métro, le tramway, on serait tous d'accord. Mais il se trouve qu'on n'a pas cet argent donc on ne va pas refaire tout Marseille d'un coup.

En revanche, faire déjà ça, y compris dans une logique de concurrence interurbaine avec Lyon, Barcelone, constitue un atout important en termes de développement économique et il ne faut pas le perdre de vue.

(Applaudissements)

Monsieur MORAINÉ.- Monsieur le Président, mes chers collègues, autant mettre fin tout de suite au suspense. Sur ce projet-là, nous sommes avec vous, complètement avec vous, parce que ce projet, c'est aussi le nôtre.

Le débat sur un site aussi important que le Vieux-Port est légitime, mais je dois dire que la position de ceux qui s'expriment aujourd'hui contre ce projet, mon cher Frédéric Dutoit, d'embellissement du Vieux-Port, est assez incompréhensible et, à certains égards, incohérente comme il est assez facile de le démontrer.

Tout d'abord, comme pour tout projet, la première question à se poser, c'est : est-ce que la situation actuelle est oui ou non satisfaisante ?

Est-ce que ce site, le plus emblématique de Marseille à travers le monde entier est aujourd'hui acceptable ? Est-ce qu'on utilise ce trésor de façon rationnelle, de façon intelligente ? Est-ce que les Marseillais peuvent en profiter à la hauteur de ce qu'ils pourraient attendre ? Est-ce que les 4 millions de touristes que nous arrivons à faire venir chaque année à Marseille peuvent jouir de ce site à la hauteur de ce qu'ils pourraient attendre ? La réponse est non.

Ce site est mangé par la reine « bagnole », parasité par les bateaux ventouses, disparaît à travers des usages anarchiques que l'on rebaptise pudiquement « traditions » comme trop souvent à Marseille.

La situation actuelle n'est pas satisfaisante.

Le projet peut être critiqué, il peut être discuté, il n'y a pas de projet parfait. Le Maire de Marseille le disait lundi dernier au Conseil municipal « *toute œuvre humaine est imparfaite* ».

Mais, si on recule à chaque opposition, si on se glisse dans un conservatisme douillet, dans un immobilisme facile, alors on ne fait plus rien alors, on n'avance plus et, Jean Viard a raison, Marseille devient un cimetière à projets et ça, ce serait catastrophique pour l'évolution de notre ville.

Ce projet est assez exemplaire car c'est un projet consensuel, c'est un projet concerté.

C'est un projet consensuel parce qu'il a été décidé, suivi et exécuté au plus haut niveau, entre vous-même, Monsieur le Président, et le Maire de Marseille, du début jusqu'à la fin.

Il a été suivi par un certain nombre d'élus, ici et à la Ville de Marseille, par un certain nombre d'adjointes que j'ai citées au Conseil municipal dont Marie-Louise Lota,

Martine Vassal, Laure-Agnès Caradec qui sont là aujourd'hui et qui ont suivi le dossier en lien direct avec les techniciens qui, je peux le dire, Monsieur le Président vous l'avez vous-même constaté, ont été impressionnés par la compétence des élus qui ont suivi ce dossier.

C'est aussi un dossier qui est l'œuvre d'un groupement d'architectes, d'urbanistes, de paysagistes de renommée internationale. Qui aurait pu penser il y a 15 ans, que des gens comme Norman Foster, que des gens comme Zaha Hadid, que d'autres grands architectes encore viendraient à Marseille utiliser le magnifique matériau que constitue notre ville ?

Ce projet, au-delà d'être consensuel, est un projet qui a été concerté par les élus eux-mêmes avec les Comités d'Intérêt de Quartier, avec les sociétés nautiques, avec la Chambre de Commerce, avec les commerçants directement, avec les professionnels qui travaillent sur le Vieux-Port, avec les habitants lors de trois grandes réunions publiques que nous avons assumées, Jean Viard, Patrick Mennucci et moi-même, dans différents secteurs de la ville.

Alors aujourd'hui, la meilleure preuve que ce projet est réussi, c'est que les critiques qui lui sont faites sont des critiques contradictoires. Pour certains, il faudrait plus de piétonisation, pour d'autres, il en faudrait moins. C'est la preuve que notre projet aujourd'hui est un projet équilibré. Et c'est parce qu'il est équilibré, c'est parce qu'il est beau qu'il reçoit tout de même l'adhésion de 80% des Marseillais.

(Brouhaha)

Je crois même qu'il dépasse le Parc National des Calanques en termes d'approbation ! C'était pourtant difficile à faire !

Ce projet a été approuvé par la commission d'enquête qui s'est penchée sur lui sans aucune réserve, avec simplement sept recommandations qui pour la plupart sont mineures. Deux seulement méritaient d'être étudiées attentivement et elles l'ont été.

La première, c'est que la commission d'enquête prenant un parti-pris qui correspond à l'un des deux types de critique dit qu'il faudrait aller vers plus de piétonisation ouverte, moins de voitures tant sur le site du Vieux-Port lui-même que sur les boulevards urbains qui vont permettre de dégager la circulation.

Je dis que c'est un parti-pris et que c'est un parti-pris que nous avons refusé parce que tant que nous n'aurons pas la L2, et tant que nous n'aurons pas le Boulevard Urbain Sud, nous ne pourrions pas raisonnablement aller jusqu'à une piétonisation totale.

La deuxième recommandation de cette commission, c'est la gestion. C'est un appel à une plus grande attention sur la gestion de l'espace et je dois dire que sur ce point-là, nous n'avons pas attendu la recommandation de la commission d'enquête pour trouver la solution puisque nous avons décidé, Ville de Marseille et Communauté Urbaine, de créer une brigade de gestion dédiée à cet espace tant pour la propreté que pour la sécurité, le stationnement ou la gestion des usages.

Voilà ce que disait la commission d'enquête. Il n'y a rien de rédhibitoire, il n'y a pas de réserve, les recommandations ont été prises en compte.

Enfin, mes chers collègues, s'il y a une dernière raison, la plus importante d'entre toutes, de faire ce projet, d'adopter ce rapport, c'est que ce faisant, nous tenons tous, en tout cas tous les élus marseillais, une promesse que nous avons faite pendant la dernière campagne électorale de 2008.

En effet, le projet de semi-piétonisation du Vieux-Port figurait dans le programme des listes Gaudin/Muselier, mais il figurait également dans le projet de M. Guérini. En conséquence, nous tenons une promesse électorale tous ensemble.

Quand l'essentiel est en cause, c'est normal de travailler ensemble, c'est normal de se réunir. C'est ce que fait, Monsieur le Président, le Maire de Marseille avec vous aujourd'hui.

(Applaudissements)

Monsieur LE PRESIDENT.- Merci Monsieur Moraine. Je vais conclure ce débat qui est effectivement important.

Tout d'abord, Monsieur Royer-Perreaut, je vous répondrais quelques mots. Je crois que Jean Viard a raison. Dans son intervention, il indique que l'on ne peut pas nous demander de tout faire en même temps et c'est un petit peu ce que vous nous demandez.

Lorsque vous dites par exemple que le Vieux-Port coûte 90 millions d'euros. Cela ne va pas coûter 90 millions d'euros, mais au maximum 80 millions d'euros, lissés entre 2012 et 2020, soit 8 ans. Donc vous ne pouvez pas ajouter ce coût aux 45 millions d'euros (et pas 50 millions d'euros) que va coûter le tramway rue de Rome.

Si vous ajoutez au tramway rue de Rome, le coût des voitures, ce n'est pas normal car les rames que l'on va bientôt acheter avec la RTM ont vocation à circuler sur tout le réseau de la RTM et pas simplement sur le 1.1 kilomètre de la rue de Rome. Donc attention aux amalgames.

Concernant le Boulevard Urbain Sud, vous savez très bien que nous y travaillons. Nous y travaillons à partir de Florian, nous y travaillons à partir de Parangon et nous allons repartir des deux extrémités et probablement que dans le courant du premier semestre 2012, les concertations auront lieu. Donc on ne fait pas rien. Nous avons pris des engagements, nous les tenons.

Ensuite, je voudrais replacer, comme je l'ai fait au Conseil municipal, le débat sur l'enjeu véritable du Vieux-Port.

Que veut-on faire sur le Vieux-Port ?

Marseille est actuellement en pleine mutation ! C'est une ville qui avance, il n'y a qu'à voir le nombre de grues et de chantiers qui sont en permanence assurés.

Par le passé, c'est bien à partir du Vieux-Port, où le Centre Ville s'est ancré, que s'est développée une commune de 850 000 habitants qui est le pôle de centralité non seulement de la Communauté Urbaine mais également du département voire de l'ensemble de la région.

Mais, malgré la mise en synergie d'interventions publiques nombreuses depuis plus de 30 ans, le centre-ville de Marseille est confronté à une double évolution : D'un côté, il y a la requalification de ses fonctions tendant à le hisser au niveau des centres-villes de métropoles européennes (tramway, métro, la Fac Canebière, le PRI, l'artère Saint-Ferréol, les commerces du pourtour du Port, la rénovation du Centre Bourse, l'Alcazar, le Mémorial de la Marseillaise, etc. ...),

De l'autre côté, on constate toujours l'aggravation des situations de précarité sociales et urbaines.

Alors, face à ces deux lignes de force qui tirent dans des sens opposés, il est nécessaire de proposer un projet global de requalification du centre-ville, prenant en compte l'ensemble des paramètres urbains et sociaux.

Le but, est de faire en sorte du cœur de Marseille, à la fois le symbole par la beauté qu'on veut lui donner, l'embellissement qu'on veut lui donner et mettre en place ce lieu d'échanges qui caractérisent les activités urbaines : commerce, animation, transport, attractivité, pour que le centre-ville reprenne toute sa place dans la prospérité de la Ville, à travers une forte volonté des acteurs institutionnels : Ville de Marseille, Communauté urbaine, Département, Région.

Demain, en 2013, nul ne l'ignore, Marseille sera Capitale Européenne de la Culture, il s'agit là d'un évènement majeur pour son rayonnement et son développement futur. Car cela ne s'arrêtera pas en 2013, la dynamique de 2013 devra continuer. Et le Centre Ville, à travers le projet Vieux – Port, doit y jouer un rôle clé !

C'est, en effet un rendez-vous privilégié qui ne peut-être manqué et auquel il convient de se préparer en développant une action publique à la hauteur des enjeux, car le centre-ville et le Vieux-Port sont à l'articulation de ces enjeux majeurs, et c'est de leur amélioration, et de l'offre urbaine, touristique, commerciale, culturelle et nautique qu'ils développeront, que dépendra le développement de l'ensemble de la ville.

Car toutes les grandes métropoles européennes : Milan, Barcelone, Hambourg, Munich, rayonnent à partir de leurs centres-villes historiques, rénovés, prestigieux et semi-piétonnés, et je ne parle pas des grandes capitales européennes, je parle des grands centres urbains européens.

Voilà tout l'enjeu stratégique du projet Vieux-Port qui a reçu un avis favorable sans réserve du commissaire enquêteur après enquête publique, mais également de la commission nautique, ce qui n'est pas rien.

Ce projet n'est pas isolé, il s'inscrit dans une suite de réalisations importantes qui vont valoriser une promenade urbaine qui fera rêver d'Euroméditerranée, Monsieur le Président Teissier, jusqu'au Pharo.

A partir des Docks, d'ici un an, on pourra emprunter le boulevard du Littoral où les Marseillais redécouvriront leur espace maritime, jusqu'au J4, avec le MuCEM, le CeRem, la « Fondation Regard de Provence » et les grandes darses au pied du Fort Saint Jean, puis on pénétrera sur un Vieux-Port réaménagé, au niveau du pavement, au niveau de la reconquête de l'espace public et de la relation au plan d'eau, un plan d'eau magnifié où tous les usages des pêcheurs et plaisanciers sont maintenus, un Vieux-Port mis en scène, le soir, par un grand Artiste lumière Yann Kersale, et par un mobilier urbain revisité par Norman Foster dont la signature prestigieuse sera la grande ombrière du Quai de la Fraternité.

Un Vieux-Port où la circulation automobile sera, enfin, quoi qu'on en dise, réduite de 50% en contraignant les automobilistes en transit à traverser Marseille via les tunnels, et en détournant une partie de la circulation sur un ensemble de boulevards urbains qui existent déjà mais rendus beaucoup plus fluides par un aménagement des grands carrefours :

Place du Quatre Septembre, Place des Marseillaises, les voies du Boulevard d'Athènes, et la mise en place de la vidéo verbalisation tout au long du parcours.

Un Vieux-Port où des transports en commun en site propre et les modes doux de circulation (vélos, scooters et piétons) seront privilégiés, avec la multiplication des stations deux-roues, des aires de stationnement et de livraisons qui ont été très concertées en amont, (M. Moraine et M. Mennucci le savent, on a longuement discuté avec la RTM, avec les Taxis, avec le Petit Train, avec tout ce qui fait la circulation sur le Vieux-Port), et un accès aux parkings publics facilités.

Et, après 2014 jusqu'en 2018, 2020 peut-être, une deuxième tranche de travaux permettra de continuer la promenade urbaine des docks jusqu'à l'Anse du Pharo grâce à la chaîne des Parcs réalisée par Michel Desvignes.

Alors, me direz-vous, on entend ça et là des critiques, mais on connaît bien ça !

Chaque fois dans cette ville, qu'un grand projet est décidé, apparaît en corollaire son cortège d'opposants : c'est leur droit le plus absolu, nous sommes en démocratie. Mais nous ne sommes pas obligés lorsqu'on est en position de décider politiquement de suivre tous les avis. En attendant les futures joutes électorales sont dans deux ans, nous avons le devoir en attendant de faire avancer la Ville.

En effet, les projets qui embellissent la ville renforcent sa notoriété et son attractivité, et donc, par voie de conséquence, son activité commerciale et ses créations d'emploi induits.

Alors sur le projet Vieux-Port lui-même, certains nous disent que les boulevards urbains seront saturés !

Nous leur disons qu'un comptage précis des véhicules a été réalisé et que des projections sérieuses concluent que le transit vers les tunnels, pour ceux qui ne font que traverser la ville, et la fluidité de la circulation due à l'impossibilité des doubles files vidéo-verbalisées, éviteront beaucoup d'embouteillages que l'on connaît aujourd'hui.

D'autres nous disent de façon contradictoire, qu'il faut encore plus de piétonisation sur le Vieux-Port !

Nous leur disons : « *Dans ce cas où mettons-nous les voitures en attendant la L2 et le Boulevard Urbain Sud ?* ». Nous piétonnerons totalement le Quai de la Fraternité, mais nous le ferons en 2020.

En attendant, nous avons la possibilité le dimanche et les jours fériés de fermer totalement l'espace du quai de la Fraternité en gardant un accès au parking. Donc nous avons la possibilité de piétonner lorsque nous le désirons.

Certains nous avancent le coût de l'opération : 44 millions d'euros, pour la première tranche 2012 (35 millions pour le Vieux-Port et 9 millions pour le traitement des boulevards urbains).

Nous leur disons que c'est un coût équivalent à de nombreuses opérations d'Euroméditerranée par exemple, qui comme la rénovation de la place de la Joliette et l'aménagement du boulevard du Littoral, répondent à la même vocation d'attractivité et de valeur ajoutée commerciale pour notre ville.

D'autres nous ont dit que dans le mot Vieux-Port, on oubliait le Port !

Nous leur disons de se pencher sur le projet avec une attention renouvelée, d'aller à l'espace Vieux-Port voir les maquettes des estacades destinées à accueillir les Clubs Nautiques et leurs activités avec leurs 250 à 350 m² de surface, les Clubs House dessinés par Foster (ce sera toujours mieux que les cabanes actuelles) et leurs grues de carénage préservées, mais mises aux normes environnementales, ce qui fera du bien à la qualité des eaux du Vieux-Port .

On nous dit aussi : où sont les pistes cyclables ?

Nous répondons que les vélos pourront circuler dans les voies de bus en site propre, les bus ne passant que toutes les 6 minutes, le parcours des cyclistes en sera facilité, et sécurisé. Et si l'expérience marche, on l'étendra à toutes les voies de bus de Marseille. Et demain les cyclistes pourront d'un seul trait aller de la tour CMA CGM jusqu'au Pharo en vélo sans entrave..

Voilà ce qu'est le projet Vieux-Port, n'en déplaise aux Cassandres. On y aménage un des plus vastes espace piéton d'Europe, on y dope l'activité commerciale et touristique, et on pose là la première pierre d'une vaste réhabilitation progressive des rues du centre-ville historique de Marseille, du Fort Saint Jean aux Réformés et des Réformés à la Préfecture, où d'ici 2018 – 2020 après la mise en service de la L2 et du Boulevard Urbain Sud, l'ensemble du périmètre sera piéton pour une part et semi-piéton pour l'autre part.

Le rôle du politique mes chers amis et mes chers collègues est d'avoir une vision à long terme, (même si certains me disent que je n'en ai pas) et surtout de ne pas céder à la pression de l'immédiateté quand on nous dit de tout réaliser en même temps ! On ne peut pas tout réaliser en même temps, il faut séquencer les choses.

Mais d'autres diront encore, pourquoi ne pas attendre 2020 ?

He bien nous leur répondons : on avance pour donner une dynamique supplémentaire à cette ville, parce que Marseille a trop attendu, Marseille mérite un centre-ville prestigieux et cela commence par le projet du Vieux-Port !

(Applaudissements)

Je mets aux voix le rapport qui ne concerne que la capitainerie, je le rappelle.

Nous avons eu le débat du rapport n°91, nous ne referons donc pas de débat lorsque nous l'examinerons.

Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

MM. Teissier et Royer-Perreaut ne prennent pas part au vote.

41. POR 002-13/02/12 CC - Approbation du bilan de l'instruction au titre du Code des Ports Maritimes dans le cadre de la semi-piétonisation du Vieux-Port de Marseille

Monsieur PICCIRILLO.- Il convient d'approuver le bilan de l'instruction du Code des Ports Maritimes.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

Abstention de M. San Marco

MM. Teissier et Royer-Perreaut ne prennent pas part au vote.

42. POR 003-13/02/12 CC - Admission en non valeur de créances irrécouvrables sur le budget annexe des ports de plaisance

Monsieur PICCIRILLO.- Il s'agit d'une admission en non valeur de créances irrécouvrables. Il s'agit bien souvent de faillites et on ne peut recouvrer les sommes. On vous demande donc de les annuler.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

COMMISSION DÉVELOPPER LES TRANSPORTS URBAINS ET PÉRIURBAINS

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Molino, la Commission Développer les transports urbains et périurbains s'est réunie le 3 février, pouvez-vous nous faire un compte-rendu de ses travaux ?

Monsieur MOLINO.- Sur le rapport n°1, il y a eu un avis favorable unanime de la Commission avec une réserve de vote de M. Agullo.

43. DTUP 001-13/02/12 CC - Approbation de l'affectation de l'autorisation de programme relative à la réalisation d'une ligne de Bus à haut Niveau de Service entre la station de Métro Bougainville et Saint Antoine (Vallon des Tuves) à Marseille (15ème et 16ème arrondissements)

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Dutoit, vous avez demandé la parole.

Vous savez qu'à partir de midi, certains rentrent déjeuner donc je vous demande d'être concis.

Monsieur DUTOIT.- Monsieur le Président, chers collègues, je vais déraiper... avec le BHNS, c'est toujours compliqué. Mais souffrez que je dise quelques mots.

Avec ces deux rapports, (j'englobe le n°43), on franchit un cap supplémentaire en affectant 82 millions d'euros à ces projets de BHNS, avec un échéancier des crédits de paiements sur 3 ou 4 ans.

Première remarque concernant le projet Bougainville - Saint-Antoine : il serait plus logique que les élus de cette assemblée puissent connaître et analyser les résultats de l'enquête publique pour avoir tous les éléments de décisions. Ce n'est pas le cas et c'est regrettable de deux points de vue :

Premièrement, même avec un avis favorable, les réserves expresses et les recommandations du commissaire enquêteur vont obligatoirement impacter le projet, sa réalisation et son financement.

Deuxièmement, il est rare qu'une enquête publique mobilise fortement, il faut donc s'en féliciter. Mais il faut aussi savoir entendre la diversité des avis et des demandes. En particulier celle d'un autre choix plus coûteux, mais plus efficace et durable : le métro, dont le prolongement est inscrit depuis que la décision a été prise de doter Marseille d'un réseau sous terrain.

Tout le monde en convient : l'impossibilité de dégager un site propre sur l'essentiel du parcours rend très minime en termes de gain de temps l'amélioration espérée par la réalisation de ce projet ; elle sera plus appréciable en termes qualitatifs et quantitatifs pour les voyageurs transportés et générera une requalification nécessaire et un nouveau partage de l'espace public sur cette voirie très fréquentée et dans beaucoup d'endroits très dégradés.

Dont acte des améliorations possibles.

Le problème est qu'elles ne résoudre pas la question de l'accès rapide sans rupture de charges de ces quartiers au centre-ville. Elles ne sont donc pas de nature à concurrencer radicalement l'utilisation de la voiture.

Voilà pourquoi nous soutenons la demande de voir plus loin, en inscrivant dès aujourd'hui l'étude et la programmation d'une montée du métro jusqu'au CHU Nord. Ne serait-ce que pour être certain que la réalisation de la plate-forme multimodale de Capitaine Gèze sera compatible avec un prolongement du métro, sans être obligé de faire des travaux coûteux de démolition/reconstruction.

C'est une demande expresse que nous vous formulons Monsieur le Président pour que l'on soit assuré durant le futur de ce transport en site propre.

S'agissant du projet de BHNS Technopole/Frais Vallon/Fac de Saint-Jérôme, dont l'objectif n'est pas d'abord de relier les deux sites entre eux, mais de les brancher sur le métro :

A la différence du précédent, le site propre concernerait 90% du trajet et engloberait deux parcs relais et un de rabattement pour 500 véhicules et une piste cyclable. D'où une addition qui s'élève à 54 millions d'euros programmés sur 4 ans, 2012/2015. Il n'en reste pas moins qu'avec une telle enveloppe on est très proche du niveau de dépenses nécessaires au prolongement en aérien du métro jusqu'au technopôle, à partir du dépôt de la Rose.

Je rappelle à toutes fins utiles, que le même style de prolongement de Bougainville à Capitaine Gèze générerait une facture de 67 millions d'euros pour les infrastructures auxquelles s'ajoute un pôle d'échanges multimodal incluant parking, gare de bus urbains et de cars interurbains.

Nous avons soulevé plusieurs fois cette hypothèse de métro aérien et d'autres avec nous.

Comment expliquer l'absence d'études réelles sur cette alternative, non pas en opposition mais articulée au projet de BHNS vers Saint-Jérôme dans un premier temps, prolongé ensuite vers Capitaine Gèze via la L2 nord ?

Pour être clair et pour conclure, ce qui nous pose question dans ces deux projets, ce n'est pas la recherche d'une amélioration des dessertes du transport public que nous soutenons évidemment. C'est que ces options sont exclusives aux autres possibles, plus coûteux, mais nettement plus efficaces, rentables et durables.

Je le redis : personne ne se plaint aujourd'hui d'avoir remboursé sur 30 ans un métro qui assure à lui seul 44% des voyages de la RTM, pour 9 fois moins de kilomètres réalisés que les bus.

D'où notre abstention sur ces deux rapports.

Madame BOULAY.- J'interviendrai sur les rapports n°43 et 44 également.

Monsieur le Président, chers collègues, nous avons à approuver aujourd'hui des autorisations de programme concernant la création de deux lignes de BHNS au nord de Marseille, celle de Bougainville/St Antoine et celle de Château-Gombert/ St Jérôme.

Il n'y a pas si longtemps, des élus, convoquant la presse, avaient emprunté le bus 26 et mis en évidence qu'il ne fallait pas moins d'1heure 10 depuis l'hôpital Nord pour rallier le métro Bougainville.

Comme l'on parle de précarité énergétique, nous devons aussi parler de précarité des transports.

C'est ce que vivent les populations des quartiers nord, (je pense aussi au 13/14 et au 3^earrondissements), dont le taux de motorisation par ménage est le plus bas de MPM.

C'est donc à une population fragilisée et dépendante du transport en commun pour aller travailler que nous proposons aujourd'hui ce BHNS.

Autre rappel d'importance, le 8^{ème} secteur est le seul secteur de Marseille à ne pas bénéficier à l'heure actuelle de transport en site propre, puisque le métro Bougainville se situe exactement à l'entrée du 15^e arrondissement, et que d'un point de vue géographique, la station du Capitaine Gèze ne sera qu'une faible avancée.

Donc, nous proposons à ces populations de remplacer l'actuel bus n°26 par un bus, il est vrai à haut niveau de service, dont la fréquence devrait être plus importante, le confort accru, et ce n'est pas rien, l'accès facilité aux personnes à mobilité réduite.

Mais j'attire votre attention sur le fait que ce BHNS ne sera en site propre que sur 10% de son trajet ce qui ramènera le temps de transport entre l'Hôpital Nord et Bougainville à 1 heure, ce ne sera en rien une solution satisfaisante en termes de transport pour ces quartiers.

Nous pouvons affirmer que sur le budget « transports », nous nous débrouillons pour réaliser encore de la voirie, puisque l'atout principal de ce BHNS, c'est la requalification de l'ancienne RN8, qui en a bien besoin il est vrai, mais là n'était pas la question posée au départ.

A noter tout de même que nous faisons de la voirie, mais sans les modes doux, car sinon, nous ne serions plus à Marseille...

Alors que nous sommes en pleine révision du PLU sur Marseille, serait-il trop demander de mettre en adéquation les besoins en termes de transports avec les bassins d'emplois, de formation et d'habitat densifié ?

Le développement de l'économie de la connaissance, l'amélioration de l'attractivité de nos universités passe par une politique ambitieuse des déplacements. Le prolongement de quelques centaines de mètres du métro La Rose au technopôle de Château-Gombert par voie aérienne est un point incontournable. Nous l'avons dit à de nombreuses reprises par le passé dans cet hémicycle en ne soutenant pas votre projet de parking relais à La Rose.

Ce projet de BHNS n'est pas une solution, et ne fait pas le poids par rapport à d'autres grandes villes - et même par rapport à Aix-en-Provence - qui se battent pour attirer des entreprises génératrices d'emplois très qualifiés, pour moderniser leurs universités et leurs accès.

Enfin, ce sont les quartiers nord, qui mobilisent actuellement le plus de foncier destiné au logement sur Marseille, mais également vers l'économique. Comment rendre ces zones attractives sans transports en site propre ?

Nous voyons fleurir divers projets de tramway à travers Marseille dont la presse se fait écho.

Je sais bien que nous sommes en période électorale, mais tout cela donne le tournis, et la population se demande s'il y a un pilote dans l'avion. En clair, nous avons perdu notre PDU, qui devrait être notre étoile polaire, nous indiquant le nord...de Marseille bien entendu.

Dois- je évoquer encore le projet le plus surréaliste de tous, le tramway rue de Rome, qui, à lui tout seul, mobilise les 45 millions d'euros qui auraient suffi pour prolonger le tramway d'Arenc au Lycée St Exupéry.

Ne sommes-nous pas capables collectivement de définir des priorités en optimisant l'argent des contribuables ?

Nous n'avons pas les moyens de nous tromper à ce point.

En ce qui concerne le projet de BHNS vers St Antoine, il n'est acceptable que comme élément faisant partie d'une stratégie plus large de transports vers le Nord de Marseille, réalisation du tramway vers St Exupéry, St André, St Antoine et l'Estaque, réalisation d'un véritable RER St Charles/St Antoine, St Charles/l'Estaque.

L'absence d'une volonté politique clairement affichée à ce jour concernant ces projets ne nous rassure pas, Monsieur le Président. Nous attendons vos commentaires sur cette intervention.

Monsieur TALAZAC.- Monsieur le Président, mes collègues ayant déjà mélangé les deux rapports, les n°43 et 44, mon intervention portera sur le rapport n°44.

On ne peut qu'approuver le principe d'une liaison entre le technopôle de Château Gombert et le pôle universitaire de Saint Jérôme.

Mais ce rapport pose beaucoup de questions non résolues. Tout d'abord, ce projet n'a pas été étudié dans le cadre de ce qui devrait être la base de toute réflexion à savoir le Plan de Déplacements Urbains.

Ce Plan de Déplacements Urbains est la seule façon d'avoir une complémentarité harmonieuse entre tout ce qui concerne le déplacement aussi bien la voirie, que le stationnement et que la décision même du transport en commun.

C'est la conséquence de la négligence avec laquelle la démarche du PDU a été abordée depuis le début de ce mandat. La commission d'évaluation du PDU vient à peine de se réunir la semaine dernière, en même temps d'ailleurs que la commission qui va créer le prochain PDU dans un temps record puisque nous avons mis quatre ans pour réfléchir au premier PDU et maintenant c'est d'ici la fin de l'année qu'il va falloir élaborer le deuxième PDU.

Que va-t-il se passer finalement ? Même si, Monsieur le Président, vous avez pris la peine de venir en personne dans cette commission, ce dont nous vous remercions, il n'empêche que c'est un peu tardif comme manifestation d'intérêt.

Donc le projet qui nous interpelle aujourd'hui porte la marque de cette absence de coordination. Il ne permet pas de répondre à des questions essentielles.

Premièrement, est-ce que le BHNS est le bon moyen de transport en commun à cet endroit ? Deuxièmement, est-ce qu'il passe au bon endroit ?

A ces deux questions, nous n'avons pas la réponse.

Sur le premier point, est-ce que l'on a abandonné finalement le métro aérien entre la Rose et Château Gombert ? Au niveau du prix, c'est presque comparable. Le foncier, on en avait déjà une grande partie.

Et le projet, même s'il est couteux, est en tout cas beaucoup plus réaliste que celui sur lequel tous les élus de gauche de Marseille de cette assemblée ont été élus. Je reconnais que M. Dutoit a une certaine cohérence. On avait même promis le métro à Saint Antoine et même à la Valentine.

Monsieur TEISSIER. - Et à Saint Loup !

Monsieur TALAZAC. - Et à Saint Loup également.

Donc, qu'en est-il du métro à Château Gombert ? L'a-t-on abandonné complètement ?

A l'inverse, en attendant des réalisations de voiries importantes comme la Linéa dans ce secteur, une simple amélioration des lignes de bus dans le cadre de ce que nous allons voter tout à l'heure sur les 10 lignes structurantes ne pourrait-elle pas provisoirement être préférable et 10 fois moins couteuse ?

Est-ce que le trajet est le bon ? Le moins que l'on peut dire est qu'il va soulever une levée de bouclier de la part de toutes les populations concernées.

Dans la concertation, tous les CIQ ont été opposés à ce projet passant par le sud et par la Rose devant le bouleversement qu'il entraînait à savoir la suppression des places de stationnement, en particulier à la Rose, et les entraves à la circulation avec le passage en site propre qui était infaisable sur une bonne partie en particulier entre le bas boulevard Fleming et la Rose.

Même au niveau des élus d'ailleurs, sans atteindre le niveau de conflit de Saint Antoine, où entre le Député et le Maire, ce sont les journaux qui ont répété les noms d'oiseaux qu'ils ont échangés, là aussi les élus ne sont pas tous d'accord et on s'aperçoit que la Mairie de secteur, pour une bonne partie, n'est pas favorable à ce projet.

Au niveau de la majorité municipale, notre collègue Valérie Boyer et Claude Daumergue ont présenté un projet alternatif passant plus au nord, et qui parle enfin du lien avec la Linéa.

On a beaucoup ironisé ce matin sur la L2 qui n'est pas encore faite, sur le Boulevard Urbain Sud qui n'est pas encore fait, mais on oublie toujours de parler de ce qui est essentiel aussi, le RD4D, ancien PU5 que le Conseil Général, depuis 30 ans, ne fait pas et revoie toujours, malgré les engagements non tenus, malgré les promesses non tenues de tous les conseillers généraux de gauche lors des élections dans ce secteur.

Au début on devait partir de Saint Menet, faire un tunnel sous le parc des Sept Collines, et aller jusqu'à l'autoroute nord. Maintenant, il n'y a plus qu'un boulevard RD4D au rabais, qu'on a pompeusement baptisé « Linéa ». Cela sera inauguré, mais en tout cas, il est au rabais, il va juste aller d'Allauch à Saint Jérôme. Et encore, y aura-t-il dessus un bus à haut niveau de service ? Et pourquoi ce bus à haut niveau de service entre Saint Jérôme et

Château Gombert ne pourrait pas passer par la Linéa, ce qui présenterait l'intérêt aussi de se rapprocher du village de Château Gombert qui est le grand oublié de ce projet actuel ?

Voilà, mes chers collègues, pourquoi nous pensons que la réflexion sur ce projet est insuffisante. Nous demandons le retrait de ce rapport n°44 sinon, nous ne le voterons pas en l'état, nous nous abstenons.

(Applaudissements)

Monsieur MENNUCCI.- Monsieur le Président, je ne voudrais pas que ce débat se conclut par une assemblée de CIQ où l'on entend un certain nombre de choses.

(Brouhaha)

Oui, c'est comme cela dans les CIQ, vous êtes d'ailleurs un spécialiste Monsieur Gilles, comme moi et vous savez comment cela se passe.

A force d'entendre un certain nombre de critiques, je voudrais quand même vous dire, Monsieur le Président, merci pour ce qui est fait aujourd'hui dans le domaine des transports. Il y a une volonté qui s'affirme et qui est en adéquation avec les capacités financières de la Communauté Urbaine.

J'entends toujours avec une certaine distance les collègues, notamment ceux qui avaient les responsabilités, nous dire qu'il faut ceci ou qu'il faut cela, sauf que comme vous l'avez rappelé, quand Eugène Caselli est devenu Président de la Communauté Urbaine et personne n'y voit une critique, la capacité d'endettement n'avait rien à voir avec celle des 10 années précédentes.

Donc aujourd'hui, le Président de la Communauté Urbaine est dans la situation où il essaie au mieux avec les moyens qu'il a, de répondre à une situation et d'ailleurs, je constate qu'au-delà des critiques, beaucoup de collègues de droite et de gauche, approuvent cette position.

Dans quelle situation se retrouve Eugène Caselli au moment où il veut élargir notre capacité de transports en commun ?

Ce que vous ne dites jamais – et vous en particulier Monsieur Talazac qui portez une grande responsabilité – mais je le dis aux collègues des quartiers nord, je connais bien évidemment tout ce qui a pu se passer à cette époque-là, nous avons été ici sur ces bancs et au Conseil municipal de Marseille, un certain nombre à dire que les choix du tramway, non pas du moyen de transport, mais des lignes de tramway, impacteraient durablement les choix que ferait la Communauté Urbaine dans les années qui viennent. Nous le disions il y a 10 ans, nous le disions il y a 12 ans.

Quand on fait le choix d'avoir des lignes de tramway qui ne sont pas là où il y a le plus de populations pour les amener là où elles vont travailler, faire leurs études, faire leurs courses, c'est-à-dire ce choix, que nous avons toujours défendu qui était le choix de l'axe nord/sud, n'a pas été fait au moment où il devait être fait et aujourd'hui, le Président de la Communauté Urbaine, les responsables des transports à la Communauté Urbaine, le Maire de Septèmes-les-Vallons, Mme Lota sont obligés de construire leur politique en fonction de ce choix initial.

Ce choix initial, nous avons été un certain nombre à le contester ici et moi, je ne l'ai pas voté car une fois que l'on avait fait la ligne de Roland Blum, était-il absolument indispensable de faire la ligne de Renaud Muselier boulevard Chave ?

Est-ce qu'on avait...

(Brouhaha)

Mais bien évidemment que les populations sont satisfaites d'avoir un tramway. Mais nous ne sommes pas là pour être des CIQ, nous sommes là pour examiner la globalité des transports dans une ville !

Et nous savons que les choix que vous avez faits sont des choix qui contraignent les décisions de la Communauté Urbaine tant du point de vue financier – mais c'est normal, il fallait un investissement – que du point de vue des interconnexions.

Et je n'ai pas entendu, il y a 10 ans, M. Teissier par exemple. Oui, il râlait, il disait : « il vaudrait mieux », mais je ne me souviens pas d'interventions dans l'assemblée disant : « non le choix nous devons le faire sur l'axe nord/sud ».

Quand, avec Frédéric Dutoit et quelques autres qui sont encore ici, nous le disions, nous étions bien seuls et battus largement par l'assemblée. Généralement, on ne faisait pas plus de 25 voix.

Donc, cette question-là, il faut qu'on l'ait tous en tête.

Je suis désolée, chère Madame Boulay, vous contestez le tramway rue de Rome. Evidemment, on pourrait se dire que le tramway pourrait passer ailleurs, mais je voudrais qu'on m'explique, puisque vous êtes sur une orientation que je partage qui consiste à faire l'axe nord/sud et le plus vite possible, comment vous faites lorsque vous êtes sur le cours Belsunce pour passer au sud ?

Je voudrais que quelqu'un me l'explique.

Des voies. - On prend le métro.

Monsieur MENNUCCI. - On prend le métro ? Non, il y a une rupture de charge. On peut aussi prendre sa voiture, son vélo, le BHNS puis le tramway etc. Soyez sérieux ! Si vous preniez de temps en temps les transports en commun, vous verriez que ce n'est pas comme cela que ça se passe.

(Huées, brouhaha)

Moi, je les emprunte beaucoup...

Cela s'adresse à ceux qui m'interpellent quels qu'ils soient. Je suis désolé, même si ce n'est pas un grand plaisir de faire le tramway rue de Rome, je ne vois pas comment on peut faire passer un tramway vers le sud, vers chez vous Guy Teissier, car c'est une des questions qui est choisie...

J'ai bien le sentiment que notre choix est plutôt d'aller vers le sud-est que vers le sud où nous aurons le BHNS et où il y a une station de métro jusqu'au rond point du Prado.

Avec ce choix-là, ceux qui vont avoir des difficultés rue de Rome, ce sont les habitants du 1^{er} arrondissement, les habitants du 6^{ème}, les commerçants, dont il faut, je le dis Monsieur le Président, prendre un peu plus de soin et faire un peu plus de concertation. Je sais que vous l'avez prévu, mais quand j'entends des mensonges qui consistent à dire que des enquêtes ont été faites auprès des commerçants et qu'on ne me les donne pas lorsque je les demande... Et ce n'est pas de la part de la Communauté Urbaine... J'aimerais bien les connaître.

Donc cette question est centrale. Et faire un débat comme si on partait de zéro, comme s'il n'y avait pas eu le choix, il y a douze ans, d'un autre système, ce n'est pas sérieux, Monsieur Talazac.

Si vous aviez fait le choix de l'axe nord/sud, alors on pourrait écouter avec intérêt ce que vous dites. Mais vous ne l'avez pas fait. Vous avez choisi deux lignes de tramway qui aujourd'hui, je le rappelle (je ne sais pas si Karim Zéribi peut donner les vrais chiffres), est plutôt à une fréquentation de 60 000 personnes par jour dans le tramway alors que, je le rappelle, pour le même investissement, avec une initiative qui n'est pas celle de mes amis politiques, qui n'est pas celle d'une personnalité qui a une réputation extraordinaire dans ce pays puisqu'il s'agit de M. Peyrat, on a fait le choix d'aller chercher les gens là où ils habitent, à l'Ariane et de les amener là où ils veulent aller, c'est-à-dire dans le centre-ville de Nice.

C'était un choix normal.

Madame BOULAY.- Alors faisons-le maintenant !

Monsieur MENNUCCI.- Mais nous le faisons. Mais les 600 millions d'euros qui sont investis là, personne ne nous les remboursera Madame Boulay. Personne !

La question aujourd'hui consiste à être dans une attitude intelligente et essayer de faire au mieux avec ce que nous avons, pour faire fonctionner notre ville. Je considère que c'est ce que fait Eugène Caselli en ce moment.

(Applaudissements)

Monsieur MOLINO.- J'ai l'impression que l'on oppose des projets à d'autres. Or en matière de transports, je crois qu'il ne faut pas opposer les projets.

Il est certain que les dispositions prises avec les BHNS, notamment dans les quartiers nord, ne sont pas la panacée et tout le monde en est conscient.

Mais il faut continuer à améliorer les choses. Quand je regarde les résultats de l'enquête publique, les retours montrent que les gens sont satisfaits d'avoir un BHNS. Dans leur grande majorité, les gens qui se sont exprimés sont satisfaits. Mais en même temps, ils disent qu'il faut un métro jusqu'à l'hôpital nord.

Notre démarche et notre vision, et nous l'avons toujours dit au niveau de la Commission des transports, ne sont pas fermées. Il faut lancer des études sur un métro en direction de l'hôpital nord. Il faut aussi voir quelles réservations faire en matière de terrains car il ne suffit pas de le dire, il faut le faire.

En ce qui concerne le nord, nous devons tenir compte également de la voie ferrée. Je crois que l'on a intérêt aussi à avancer un peu plus vite notamment sur tous les parkings relais sur le trajet – et vous connaissez les difficultés que l'on rencontre avec ERDF – mais cela permet aussi de couvrir un réseau qui s'il fonctionnait comme il se doit, devrait nous permettre de régler certaines difficultés.

S'agissant du tramway, des orientations ont été prises, des choix ont été faits. Maintenant, il faut les mettre en application. Il ne s'agit pas à chaque fois de revenir sur ces dossiers. Personnellement, j'aurais préféré que l'on privilégie l'axe nord sud, mais des engagements ont été pris.

Ce que je regarde, c'est que si on fait un kilomètre dans les quartiers sud, il faut qu'on fasse la même chose dans les quartiers nord. Ce sont les engagements qui ont été pris notamment par le Président.

S'agissant des 15^{ème} et 16^{ème} arrondissements, l'ensemble des élus est pour un métro, aussi bien le Maire de secteur, que les élus du groupe auquel j'appartiens.

Donc créons les conditions pour que cela se fasse car c'est vraiment une attente dans ce secteur.

Je vous remercie.

Monsieur TEISSIER.- Monsieur le Président, mes chers collègues, je voudrais reprendre la parole, ce n'était pas mon souhait d'intervenir aujourd'hui mais puisque j'ai été mis en cause par notre collègue Mennucci, je voudrais quand même répondre et lui dire que je lui trouve quand même un certain talent dans la conviction successive.

Car aujourd'hui, avec une fougue merveilleuse, avec ce talent qui le caractérise, avec cette volonté forte, il veut nous faire croire que ce qu'il dit aujourd'hui était vrai hier. Je vais lui démontrer le contraire.

Il y a à peine quelques semaines ou quelques mois, notre collègue Mennucci était farouchement opposé au tramway rue de Rome parce qu'il avait pris la température des

commerçants et qu'à cette époque, les commerçants étaient très majoritairement contre et opposés.

(Applaudissements)

Monsieur MENNUCCI.- C'est totalement faux !

Monsieur TEISSIER.- Et voilà qu'aujourd'hui, avec le même courage, avec la même fougue, avec cette même voix de centaure, il nous dit : « *Il nous faut ce maillon car il nous évitera d'avoir une rupture de charge* ».

Mais alors, il y a ceux qui ont droit à une rupture et ceux qui n'y ont pas droit !

Car si j'ai bien compris, à partir de Castellane, il devrait y avoir, dans des temps incertains, un bus à haut niveau de service dont le même M. Mennucci nous disait il n'y a pas si longtemps que c'était le moyen de transport des pays sous développés de l'Amérique du Sud.

Monsieur MENNUCCI.- Je n'ai jamais dit cela !

Monsieur TEISSIER.- Il l'a dit ici même.

Il dit : « *jamais !* », mais il sait que c'est la vérité. Il le sait pertinemment.

J'ai écouté la première partie de son propos, et je me disais que c'était du bon Mennucci car il disait qu'il faut aller chercher les gens là où ils sont et les emmener dans les endroits où ils ont besoin d'aller. Et c'est bien cela le fondement d'un transport public.

Je comprends mal cette théorie qui partait bien, mais qui finalement se termine dans une voie de garage car précisément Luminy, avec ses 13 500 personnes, la communauté universitaire ne mérite-t-elle pas, elle aussi, d'être cherchée par des moyens de transports modernes...

Monsieur MENNUCCI.- Demandez à vos amis du Gouvernement l'argent !

Monsieur TEISSIER.- Je voudrais rafraîchir la mémoire de notre collègue et lui dire que M. Teissier, hier et avant-hier, a toujours défendu une ligne nord/sud.

Monsieur MENNUCCI.- Non, vous avez voté.

Monsieur TEISSIER.- J'ai toujours voté une ligne nord/sud, mais il est évident qu'à moi tout seul, je ne faisais pas une majorité. Tout comme vous mon cher collègue dans votre propre parti, il me semble que vous n'êtes pas toujours majoritaire.

Monsieur MENNUCCI.- C'est exact. Parfois, il vaut mieux.

Monsieur TEISSIER.- C'est ce que je me dis aussi pour moi.

Mais en tout cas, pour ma part, je n'ai pas varié, j'ai toujours considéré qu'il fallait une ligne du nord vers le sud et vous nous racontez des histoires en nous disant que ce tronçon de tramway permettra d'aller vers le sud. C'est faux !

Tout d'abord, comme l'a dit tout à l'heure M. Royer-Perreaut, aujourd'hui on lit dans la presse qu'il ira une fois à Saint Loup, une fois à Saint Tronc, une fois via le jardin du 26^{ème} Centenaire.

Bref, le moindre sou de la première étude n'a jamais été voté et vous le savez bien, puisque c'est ici que cela se passe et que cela n'a pas été voté.

Donc aujourd'hui, on fait un tramway – c'est respectable et j'en rends acte au Président qui, dans cette affaire d'ailleurs, est peu décideur mais uniquement payeur –. Il exécute des engagements que d'autres à sa place ont pris pour lui.

Monsieur MENNUCCI.- Mais qui ?

Monsieur TEISSIER.- C'est très simple, le Maire de Marseille et le Président du Conseil Général et vous le savez parfaitement.

Donc aujourd'hui, on investit 60 millions d'euros qui auraient permis soit d'aller dans un sens, soit d'aller dans un autre. Je partage, et c'est rare, l'avis de M. Molino ; si on fait un kilomètre d'un côté, il faut un kilomètre de l'autre.

Donc aujourd'hui, je ne vois rien venir, ni dans un sens, ni dans un autre. Je me félicite par contre du prolongement du métro jusqu'à Arenc, c'est un vrai succès.

En revanche dans le sud, on est toujours en stand by.

Monsieur MENNUCCI.- Et comment fait-on alors ?

Monsieur TEISSIER.- Quid du métro vers Saint Loup ? Il n'y a rien. Là aussi je me suis longtemps battu pour l'avoir mais que voulez-vous que je vous dise ?

Monsieur MENNUCCI.- Vous ne servez à rien à alors.

Monsieur TEISSIER.- Je suis comme vous...

Monsieur MENNUCCI.- Faites une liste.

(Rires)

Monsieur TEISSIER.- ... à la différence de mon collègue Mennucci, c'est que moi, je suis Député depuis longtemps et que lui, ne l'est pas encore. Quand il sera Député et élu sur son nom, on en reparlera.

En tout cas, je trouve extrêmement regrettable qu'encore aujourd'hui, on investisse pour faire des transports en commun dans le centre ville, plutôt que de le faire des périphéries vers le centre avec des parkings qui permettent des échanges et qui convainquent les gens de prendre les transports en commun.

Monsieur LE PRESIDENT.- Merci Monsieur Teissier, je vais conclure.

(Mme Ghali demande la parole)

Il est déjà 12 heures 30, nous n'en sommes qu'au rapport n°43, il y a trop de temps de parole, je suis désolé.

Je vais répondre.

Madame GHALI.- Mais ce ne sera pas ma réponse.

(Brouhaha)

Monsieur LE PRESIDENT.- Si vous me demandez la galanterie, Madame Ghali, allez-y mais soyez brève. Mme Lota demande également la parole. Sachez que la prochaine fois, vous ne pourrez plus le faire !

(Applaudissements)

Madame GHALI.- Les transports sont une question importante. Il ne faut pas mettre toutes les questions importantes au même Conseil dans ce cas.

Monsieur LE PRESIDENT.- Cela fait de nombreuses fois que l'on a des discussions sur le BHNS. A un moment donné, cela suffit, les décisions ont été prises, tout a été voté, et on continue à discuter ! Mais à quelle assemblée sommes-nous ?

Toutes les explications ont été données.

Madame GHALI.- Malheureusement, il y a besoin sur ces questions-là en tous cas pour le 15/16 qui représente 100 000 habitants, de faire de la pédagogie régulièrement et parfois même avec certains élus car il y a des postures politiciennes qui ne vont pas toujours dans le bon sens.

Je serai brève, je ne partage pas tout ce qui a été dit, mais en tout cas, je pense que la question du nord et du sud doit être étudiée clairement.

Il est vrai que lorsqu'un Marseillais qui habite dans le 15^{ème} ou un Marseillais qui habite dans le 9^{ème} arrondissement voit que des projets se font dans d'autres secteurs et pas dans le sien, cela pose un problème. Et nous les élus, sommes obligés sur le terrain de faire ce travail pédagogique qui n'est pas toujours simple.

Je voudrais faire une proposition. Je considère que la question du transport sur Marseille est complexe. C'est vrai que le projet Muselier, nous le payons aujourd'hui. Nous payons aussi les choix de Renaud Muselier sur la question du tramway et nous la paierons encore très longtemps et très cher.

Je voudrais faire une proposition de rattrapage. On parlait tout à l'heure de l'habitat, bien sûr si on veut créer de l'habitat, il faudra créer des transports car je ne vois pas comment on peut faire l'un sans l'autre.

Je propose, puisqu'ici tous les groupes politiques sont représentés, que nous fassions chacun une motion pour demander aux candidats à la présidence de la République quels moyens seront mis pour rattraper la question du transport sur Marseille, pour mettre Marseille au même niveau que les autres villes de France.

La réalité est là et cela me paraît important.

(Applaudissements)

Madame LOTA.- Monsieur le Président, je ne veux pas rentrer dans la polémique mais, je vous suggérerais tout d'abord une petite note humoristique. Si vous allez établir des temps de parole, il faudra établir également des temps de parole entre les hommes et les femmes car je pense que les femmes ont droit à autant de temps de parole que les hommes...

(Rires)

Je ne vais pas revenir sur la polémique du BHNS mais peut-être éclairer mes collègues sur le fonctionnement du tramway. Vous savez que je suis une adepte du tramway. Dans le discours de vœux à la RTM que vous avez formulé et que j'ai lu, vous aviez précisé que s'il y avait une nette progression de l'utilisation des transports en commun, l'honneur en revenait au tramway avec plus 8%.

Cela signifie plusieurs choses. Cela veut dire que pour l'instant le tramway est le seul moyen de transport qui est accessible à tous. C'est le seul moyen de transport, même si les autres progressent, qui progressent autant.

Conclusion, puisque nous avons voté le budget aujourd'hui et que notre préoccupation à tous est de réduire les déficits de la RTM, mettons des tramways partout.

(Applaudissements)

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Je ferai tout d'abord une réponse rapide à M. Talazac sur le PDU.

Manifestement, Monsieur Talazac, vous n'êtes pas suffisamment informé. La loi prévoit que le PDU fait partie du SCOT, donc il est impossible d'inverser les démarches et les priorités. Il fallait avoir délibéré sur le SCOT pour travailler sur le PDU. Attendre encore trois ou quatre ans, une discussion sur le PDU aurait fait retarder tous les projets de transports en site propre, qu'ils soient pour le tramway ou pour les BHNS. Ce n'était donc pas possible.

Le schéma des transports en commun en site propre repose sur des études qui prennent en compte plusieurs critères. Tout d'abord, la réalisation rapide d'un moyen de transport rapide, confortable pour les quartiers qui en sont dépourvus, et je pense notamment aux lignes BHNS mais aussi aux lignes de tramway. Notre capacité

d'investissement, M. Mennucci l'a fort opportunément rappelé, n'est pas extensible à souhait. On ne peut pas tout faire en même temps.

On ne peut certainement pas faire de métro aujourd'hui, pourtant, si on doit nous dire que le métro, c'est mieux que le tramway, que le tramway c'est mieux que le BHNS et que le BHNS, c'est mieux que le bus, tout le monde est d'accord. Mais il faut pouvoir le financer.

Ensuite, il faut des dessertes de proximité et surtout des liaisons avec les universités. Le Plan Campus nous réclame le désenclavement des universités, nous y répondons par un moyen de transport rapide en site propre et sans rupture de charge. A partir du métro La Rose, on pourra aller à la faculté de Saint Jérôme, au technopôle de Château Gombert au plus près des activités des étudiants, des chercheurs et des écoles d'ingénieurs avec le BHNS, tout comme de l'autre côté, à partir de Castellane et jusqu'à Luminy (le tramway n'aurait pas pu aller jusqu'à Luminy sans rupture de charge) on pourra désenclaver la faculté de Luminy et le pôle de recherche de Luminy. Je pense que le BHNS est une bonne chose et en tout cas une réponse au Plan Campus.

Et si nos universités d'Aix Marseille ont été lauréates du Plan Campus, c'est en partie aussi parce que nous avons fait un effort de près de 150 millions d'euros sur le désenclavement de ces universités.

Alors, les BHNS coûtent cher, mais dans le coût du BHNS, ce n'est pas le moyen de transport en lui-même qui coûte cher mais bien la requalification urbaine que nous faisons autour.

Les quartiers nord vont probablement bien s'en trouver parce que les gens vont voir leurs quartiers, rue de Lyon, Saint Louis, Saint Antoine, requalifiés à certains endroits et ce sera une très bonne chose pour les populations qui y vivent. On gagnera probablement un quart d'heure sur le trajet ce qui n'est pas rien.

Quant à Luminy, les étudiants pourront prendre un bus à Castellane, sans rupture de charge jusqu'à Luminy. C'est un moyen de transport rapide, confortable, avec un système d'information intérieure de haut niveau.

Le BHNS est un véritable tramway sur roue lorsqu'il est en site propre. Ce sera le cas pour Luminy. C'est vrai que le BHNS des quartiers nord n'est pas totalement en site propre pour des questions d'urbanisme. On ne pouvait pas casser les maisons pour élargir les rues. Nous n'avons pas pu faire autre chose.

Mais le moyen de transport nord/sud sans rupture de charge et par tramway, je vais vous faire plaisir Madame Lota, nous l'avons délibéré : c'est le tramway qui partira de Saint Exupéry pour aller jusqu'au Canet, qui passera par la rue de Rome parce qu'il ne peut pas passer ailleurs, M. Mennucci avait raison de le préciser et qui ira jusqu'aux quartiers sud-est de la ville.

Les études, Monsieur Teissier, vous les avez votées comme nous. Ces études nous diront quel est le tracé le plus pertinent pour aller au sud-est de Marseille.

Nous verrons bien ce que vont nous dire les études. En tout cas, elles sont délibérées, elles sont financées.

Nous aurons un axe nord/sud significatif car ce sera un tramway sans rupture de charge. Un métro, cela aurait été mieux, je suis d'accord avec vous, mais Marseille et la Communauté Urbaine n'ont pas les moyens de se payer un métro nord/sud et je dois dire que lorsque je regarde – je ne fais pas de polémique – le taux de fréquentation du métro entre la Blancarde et la Fourragère, je suis assez déçu. On comptabilise à peine 10 000 usagers par jour alors que les prévisions prévoyaient au moins 20 000 usagers par jour. Cela a coûté 350 millions d'euros. Ce n'était peut-être pas la priorité des priorités.

Je mets aux voix le rapport n°43. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à la majorité

Vote contre de M. Corteggiani

Abstentions de Mmes Hadj-Chikh et Palloix et de MM. Magro, Dutoit, Dutto et Poggiale

Abstentions de Mmes Nespoulous et Boulay et de MM. Sémériva, Fouquet, Agullo et Zéribi

44. DTUP 002-13/02/12 CC - Approbation de l'affectation de l'autorisation de programme relative à la réalisation d'une ligne de Bus à haut Niveau de Service entre le technopôle de Château Gombert et l'université Saint Jérôme à Marseille (13ème et 14ème arrondissements)

Madame LOTA.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

Abstention du groupe UPAC

à l'exception de M. Orgeas, Habrant, Daumergue, Giorgi, Pene, Essayan votant pour

45. DTUP 003-13/02/12 CC - Approbation de la création et de l'affectation d'une autorisation de programme pour l'acquisition et l'installation de matériel billettique pour les Bus à Haut Niveau de Service (BHNS), les lignes structurantes et les extensions des réseaux métro et tramway

Madame LOTA.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

46. DTUP 004-13/02/12 CC - Approbation de la revalorisation de l'autorisation de programme relative à l'étude et la construction d'une gare maritime sur l'île du Frioul

Madame LOTA.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

47. DTUP 005-13/02/12 CC - Modification de l'affectation de l'autorisation de programme relative aux études et travaux sur lignes structurantes des réseaux de bus

Madame LOTA.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

48. DTUP 006-13/02/12 CC - Approbation de l'Avant-Projet de l'opération de prolongement de la ligne 2 du métro de Bougainville à Capitaine Gèze et de création d'un pôle d'échanges - Plan Quinquennal d'Investissement 2009/2013

Madame LOTA.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

49. DTUP 007-13/02/12 CC - Approbation de la nouvelle grille tarifaire des Parcs de Stationnement exploités en régie directe sur la Commune de Cassis

Madame LOTA.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

COMMISSION AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Vallette, la Commission s'est réunie le 1^{er} février 2012, pouvez-vous nous faire un compte rendu de ses travaux ?

Monsieur VALLETTE.- Monsieur le Président, les trois rapports ont été adoptés à l'unanimité de notre Commission.

50. AEC 001-13/02/12 CC - Plan Local d'Urbanisme du Rove - Engagement de la procédure de modification n°2

Monsieur MAGRO.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

51. AEC 002-13/02/12 CC - Plan Local d'Urbanisme de Septèmes-les-Vallons - Engagement de la procédure de modification n°12

Monsieur MAGRO.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

52. AEC 003-13/02/12 CC - Approbation d'une convention de raccordement avec Electricité Réseau Distribution de France pour le programme d'Aménagement d'Ensemble de Saint Loup à Marseille

Monsieur MAGRO.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

COMMISSION DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE ET SERVIR L'EMPLOI

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Bizaillon, la Commission s'est réunie le 2 février, pouvez-vous nous faire un compte rendu de ses travaux ?

Monsieur BIZAILLON.- Monsieur le Président, la Commission Développer l'Economie et Servir l'Emploi a étudié 15 rapports qui ont tous reçu un avis favorable unanime de la Commission.

- 53. DEV 001-13/02/12 CC - Approbation de la création et de l'affectation d'une autorisation de programme relative aux études et travaux d'aménagements concernant un bien situé 31 boulevard Charles Moretti sur la Zone Franche Urbaine 14ème et 15ème sud**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

- 54. DEV 002-13/02/12 CC - Approbation de la création et de l'affectation d'une autorisation de programme pour l'aménagement de l'échangeur A55/RD9 dans le cadre de la desserte des zones d'activités sur le secteur Nord-Ouest du territoire communautaire**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

- 55. DEV 003-13/02/12 CC - Approbation de la création et de l'affectation d'une autorisation de programme relative au financement des études pour la réhabilitation de la friche dite Micasar à Marseille (14ème arrondissement)**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

- 56. DEV 004-13/02/12 CC - Approbation de la création et de l'affectation d'une autorisation de programme relative au développement du site de Luminy Biotech**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

- 57. DEV 005-13/02/12 CC - Approbation de la création de l'autorisation de programme relative à la restructuration du Marché d'Intérêt National, site des Arnavaux**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

58. DEV 006-13/02/12 CC - Approbation d'une convention de mandat avec la Soleam, pour la restructuration du Marché d'Intérêt National - Site des Arnavaux

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

59. DEV 007-13/02/12 CC - Approbation d'un protocole avec l'Etat et la Somimar relatif à la restructuration du Marché d'Intérêt National, site des Arnavaux

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

60. DEV 008-13/02/12 CC - Réfection du Marché d'Intérêt National site de Saumaty - Reddition des comptes de l'opération

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

61. DEV 009-13/02/12 CC - Approbation d'une convention avec la Somimar dans le cadre du marché d'Intérêt National - site de Saumaty

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

62. DEV 010-13/02/12 CC - Promotion des zones franches urbaines de Marseille Provence Métropole dans les salons économiques et professionnels

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

63. DEV 011-13/02/12 CC - Approbation de l'avenant n°9 à la concession d'aménagement n°98/432 "La Barasse" à Marseille (11ème arrondissement) - Approbation du compte rendu Annuel à la Collectivité au 31 décembre 2011

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

64. DEV 012-13/02/12 CC - Zone d'Aménagement Concerté des Florides - Approbation d'une convention pour la réalisation et la remise d'ouvrages électriques de distribution publique.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

65. DEV 015-13/02/12 CC - Attribution d'une subvention à l'incubateur Impulse pour la création d'entreprises à partir de la recherche publique

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

66. DEV 014-13/02/12 CC - Attribution d'une subvention à Provence Business Angels pour l'organisation d'un programme d'animation sur Marseille Provence Métropole.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

67. DEV 013-13/02/12 CC - Participation de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole au Salon de l'Immobilier d'Entreprise (SIMI), à Paris, du 5 au 7 décembre 2012.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

COMMISSION UNE AGGLOMÉRATION ÉCO-RESPONSABLE

Monsieur LE PRESIDENT.- Madame Vassal, la Commission s'est réunie le 30 janvier, pouvez-vous nous faire un compte-rendu des travaux ?

Madame VASSAL.- Monsieur le Président, notre Commission a examiné 17 rapports qui ont tous reçu un avis favorable de l'ensemble de la Commission.

Je tenais à faire un commentaire sur le dernier rapport concernant la participation de la Communauté Urbaine à une opération de solidarité qui se tiendra à l'occasion du Forum Mondial de l'Eau.

Je voudrais indiquer à mes collègues qu'ils recevront tous une invitation.

Je les invite à répondre en indiquant les jours ou ateliers auxquels ils souhaitent ou ne souhaitent pas participer.

Par ailleurs, je souhaite faire une autre déclaration. Je l'ai faite au Bureau tout à l'heure et je souhaite me faire le porte-parole de la commission que vous avez désignée concernant la propreté et la collecte.

Je tiens tout d'abord à présenter mes excuses à mes collègues des autres communes, car nous allons parler ponctuellement d'un problème marseillo-marseillais. C'est un problème qui nous tient, nous les élus marseillais, à cœur et sur lequel je souhaite attirer l'attention de l'assemblée.

La Communauté Urbaine a pour compétence de traiter la propreté et la collecte sur l'ensemble de son territoire. Cette compétence était, lors de la précédente mandature, sous la responsabilité de Robert Assante, qui n'a eu de cesse de trouver des solutions pour permettre à l'ensemble du territoire de la Communauté Urbaine d'obtenir des degrés de satisfaction au niveau de la collecte et de la propreté.

Sur la Ville de Marseille, il est clair que les choses ont toujours été difficiles. De plus, nous avons constaté qu'il y avait sans cesse un souhait et une volonté de la population d'avoir une qualité de vie et une aire de plus en plus propre et que les critères d'exigence de la population étaient de plus en plus élevés.

Aujourd'hui, les habitants ne supportent plus de vivre dans des endroits qui ne sont pas propres et qui ne sont pas acceptables au niveau de l'hygiène et au niveau sanitaire.

Nous avons essayé pendant des années de mettre en avant des dispositifs pour permettre d'arriver à ces objectifs. Je vous rappelle le slogan « *Mieux nettoyer et moins salir* » dont M. Chenoz avait été l'initiateur ainsi que les tournées engagées avec des élus, avec les services de la police municipale, avec les services qui avaient permis d'améliorer le dispositif.

Et puis, et je pense que c'est une erreur de notre part, nous avons arrêté ce dispositif pour ne pas être accusé de fins électoralistes. Lorsque nous avons arrêté ce dispositif, les choses se sont délitées et les mauvaises habitudes sont revenues en avant.

Je me permets de vous rappeler les thèmes de la dernière campagne municipale où la liste sur laquelle vous étiez Président, avait fait des promesses en disant que Marseille, si vous veniez au pouvoir, serait propre en 6 mois.

Force est de constater que nous avons gagné les élections municipales, mais que le 17 avril 2008, les choses ne se sont pas passées comme nous l'espérions. Vous avez récupéré cette compétence, notamment au niveau de la propreté et de la collecte, et vous avez désigné M. Antoine Rouzaud comme Vice-président devant rendre Marseille propre et appliquer les différentes directives que vous aviez imaginées pendant la campagne.

Force est de constater qu'au bout de quatre ans, nous ne sommes absolument pas dans les résultats escomptés pour différentes problématiques. Je vais y revenir.

Il s'est posé à nous un vrai problème de choix. Nous avons deux possibilités : continuer à critiquer ou essayer de faire avancer un peu les choses.

Vous avez demandé à Jean-Claude Gaudin de désigner deux élus pour pouvoir travailler sur des propositions concrètes et essayer de voir si nous pouvions enfin résoudre ce problème. Jean-Claude Gaudin a accepté et nous avons été désignés, Yves Moraine qui a beaucoup travaillé sur le Vieux-Port et qui commençait à avoir une vision très large au niveau de la manière de concerter, mais aussi au niveau des problématiques de l'espace urbain, et moi-même, désignée d'office, étant responsable de cette belle délégation qu'est la propreté sur la Ville de Marseille.

Nous avons travaillé avec Patrick Mennucci et Sylvie Andrieux que vous avez désignés vous-même, dans l'esprit de trouver des solutions, de faire des propositions.

Je tiens à saluer l'esprit dans lequel nous avons travaillé, car nous avons mis de côté nos clivages politiques, ce qui n'est pas toujours évident, dans le but de faire des propositions concrètes et réalisables.

Nous avons concerté de manière très large puisque nous avons questionné à la fois les commerçants, les fonctionnaires (nous sommes allés sur le terrain), mais aussi les Maires de secteur.

Nous sommes arrivés à une trentaine de propositions que nous vous avons soumises et que nous dévoilerons à la presse avec vous cet après-midi.

Je suggère que nous envoyions à l'ensemble de nos collègues ce rapport, car je pense qu'il est aussi intéressant dans chacun des secteurs, car la propreté et la collecte ne sont pas qu'un problème du centre-ville, mais un problème de toute la ville entière.

Nous avons voulu axer notre travail dans deux voies.

La première, c'est une réorganisation du service qui permet d'obtenir un service de qualité. La deuxième consiste à attirer l'attention sur l'incivilité et améliorer la civilité des habitants de la Communauté Urbaine.

Je suppose que ce rapport pourra même servir dans les autres communes, car même si la situation n'est pas idéale partout, elle est quand même nettement meilleure que sur Marseille.

Donc Monsieur le Président, vous avez ce rapport entre les mains, la question que nous devons tous nous poser, c'est que comptez-vous en faire ?

(Applaudissements)

Monsieur LE PRESIDENT.- Madame Vassal, je vous voudrais tout d'abord remercier les quatre élus qui ont participé à cette Commission. Ils ont fait un gros travail sur le terrain et un gros travail d'analyse. Ils se sont parfois levés très tôt le matin et parfois couchés très tard le soir pour aller au plus près du travail des éboueurs et des cantonniers. Je les en remercie.

Maintenant s'agissant du bilan que vous avez fait en filigrane, il est très politique. Vous ne m'entraînez pas dans des promesses que je n'ai jamais faites. Alors, arrêtez avec « *Marseille propre en 6 mois* », car vous ne me l'avez jamais entendu dire.

C'est vrai que lorsqu'on est derrière un candidat aux élections municipales, on ne partage peut-être pas toutes ses déclarations. C'est un argument que je ne peux entendre.

Je ne suis pas en charge à la Communauté Urbaine de la police municipale et je crois que s'il y avait eu un renfort de la police municipale depuis le début de la mandature, les choses auraient peut-être été un peu mieux.

D'autre part, vous le savez aussi bien que moi, la marche en avant que l'on avait initiée au début de la mandature sur la propreté a été largement modérée par trois grèves successives très dures des poubelles dont une de 15 jours qui donnent aussi bien souvent ce sentiment de saleté. Et à la télévision, on nous montre en permanence des images de ces grèves en parlant de Marseille propre ou Marseille moins propre. Mais ce sont toujours des images de ces grèves. On ne montre jamais les rues qui sont propres, on montre uniquement les rues qui sont sales, avec des dépôts d'ordures géants, dus à une grève qui a duré 15 jours.

Et Marseille n'est pas une ville simple. Tout d'abord par sa voirie : 1260 kilomètres de voirie. Ce n'est pas simple à nettoyer. Deuxièmement, vous savez aussi que nous avons un centre-ville très paupérisé, ce n'est pas simple non plus et la vision de Marseille, c'est souvent la vision du centre-ville.

C'est pour cela que nous avons mis depuis quelques temps en place une organisation qui privilégie le ramassage toute la journée par les cantonniers sur la Canebière et le Vieux-Port, même le dimanche. Et sur ces axes-là, cela va déjà beaucoup mieux, parce qu'on y met les moyens.

Ensuite, on aura un traitement de l'hyper centre-ville et du Vieux-Port dans le cadre du projet Vieux-Port, M. Moraine en a parlé ce matin, en collaboration avec la Ville de Marseille.

Je crois qu'il faut dire toutes les choses et les dire jusqu'au bout.

Maintenant, je ne peux que me féliciter du travail de ces quatre élus. La presse aura la primeur de leur travail cet après-midi. Je crois que c'est bien normal, car elle est là pour informer.

Et que va-t-on faire ensuite de ce rapport Madame Vassal ? Et bien nous allons le mettre en œuvre.

Monsieur DUTOIT.- Monsieur le Président, j'entends bien cet après-midi que vous allez nous présenter ce rapport, mais que les choses soient bien claires entre nous, ce rapport n'engage que les quatre élus qui ont travaillé sur la question puisque nous n'avons jamais eu l'occasion ni ici, ni en Commission je crois, de travailler sur ces questions-là.

Donc cela ne peut être que des propositions formulées par quatre élus. Grand bien leur en fasse, mais pour le moment le groupe Communiste, Républicain et Citoyen ne peut pas donner d'avis sur ces propositions. Tout le monde en parle dans la presse depuis des semaines, mais nous n'avons aucun élément de connaissance.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je vous rappelle que ce sont des décisions qui relèvent de l'exécutif et pas du délibératif.

Monsieur DUTOIT.- Le collectif pas le contenu.

Monsieur LE PRESIDENT.- C'est une décision de gestion avec l'aide d'élus représentatifs de différents groupes.

Monsieur Mennucci, vous demandez la parole ?

Monsieur TIXIER.- Est-ce qu'il pourrait être prévu pour l'avenir un quota hors Marseille ?

Monsieur MENNUCCI.- Oui, 10%, c'est ce que vous représentez...

(Brouhaha)

C'est une plaisanterie, je pense que si vous demandez la parole, Monsieur Tixier, on va vous la donner.

Il ne faut pas qu'il y ait d'ambiguïté sur ce que vient de dire Frédéric Dutoit. Je crois pouvoir le dire au nom de mes collègues : nous n'avons pas essayé de nous substituer à l'assemblée. Nous avons fait un travail qui aujourd'hui a été remis au Président. Il faut que chacun comprenne que c'est le Président qui, après discussions, a finalisé le rapport qui va être présenté.

Cet après-midi, c'est un travail d'élus qui est présenté, d'une certaine façon, comme la position de l'exécutif de la Communauté Urbaine.

En revanche, j'entends ce que dit Frédéric Dutoit et je suppose qu'Yves Moraine, Martine Vassal et Sylvie Andrieux n'y seront pas opposés. Si des groupes politiques nous demandent une discussion, une explication, je suis tout à fait prêt à me rendre dans les réunions où l'on m'invitera pour en discuter. Je pense d'ailleurs que ce serait intéressant.

Je souhaiterais faire une autre remarque, Monsieur le Président, malgré le fait que vous ayez conclu. Ce qui me paraît décisif dans ce qui a été fait, c'est l'idée que la propreté n'est pas que la question de l'organisation du service. Certes, il y a l'organisation du service, néanmoins lorsqu'on constate que dans le centre-ville de Marseille, dans le 1^{er} arrondissement, on a 10 000 tonnes de plus collectées que ce que l'on devrait avoir et qui ne sont pas financées ou taxées, on voit bien que la question n'est pas récente. C'est un long processus qui veut que les moyens financiers que pourraient rapporter l'enlèvement des ordures n'ont pas été réellement pris en compte.

Je donne un deuxième exemple et j'en terminerai là. Dans la collaboration indispensable avec la Ville de Marseille – nous l'avons conclu dans le rapport – quand on accorde un permis de construire ou une autorisation de travaux, si l'on ne vérifie pas que le

restaurateur a prévu un lieu pour stocker ses conteneurs, il est ensuite extrêmement compliqué de l'abonner et de le taxer.

Or, les permis de construire ne relèvent pas de la compétence de la Communauté Urbaine. Et si nous ne menons pas un travail partenarial et désintéressé du point de vue politique entre la Ville de Marseille et la Communauté Urbaine, nous n'y arriverons. Donc il faut réellement ce travail.

Je conclus en disant que oui, la police municipale devrait avoir plus de fonctions dans la répression de ceux qui ne respectent pas les règles. Or, aujourd'hui, ce n'est pas le cas. Et c'est un des éléments dont il faut discuter avec Mme Pozmentier car cela nous permettra aussi d'évoluer.

68. AGER 001-13/02/12 CC - Budget Eau - Approbation des opérations d'investissement nouvelles et des augmentations d'autorisations de programme existantes dans le cadre du Budget primitif 2012 - Création d'autorisations de programme ; affectation des opérations annuelles de programme

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

69. AGER 002-13/02/12 CC - Approbation de la revalorisation de l'affectation d'une autorisation de programme pour la dérivation du Canal de Marseille dite dérivation de la Ciotat

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

70. AGER 003-13/02/12 CC - Budget Assainissement - Approbation des opérations d'investissement nouvelles et des augmentations d'autorisations de programme existantes dans le cadre du Budget primitif 2012 - Création d'autorisations de programme et affectation des autorisations pluriannuelles de programme

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

71. AGER 004-13/02/12 CC - Approbation de la création et de l'affectation d'une autorisation de programme pour la réhabilitation des filtres à sable métalliques de l'usine de filtration de Valtrède

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

72. AGER 005-13/02/12 CC - Approbation de l'affectation de la revalorisation de l'autorisation de programme relative à la desserte sanitaire du quartier Grandval à Marseille (9ème arrondissement)

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

73. AGER 006-13/02/12 CC - Approbation de la création et de l'affectation d'une autorisation de programme pour la restructuration de la station de relevage d'eaux usées de la Tuilière à Carry le Rouet

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

74. AGER 007-13/02/12 CC - Approbation de la création et de l'affectation d'une autorisation de programme pour la dilatation du collecteur sanitaire la Rose les Olives à Marseille (13ème arrondissement)

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

75. AGER 008-13/02/12 CC - Opérations pluviales réalisées pour le compte de la Ville de Marseille - Création des opérations d'investissement nouvelles dans le cadre du Budget primitif 2012.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

76. AGER 009-13/02/12 CC - Création et affectation d'une autorisation de programme relative à l'implantation d'une déchèterie ou d'une plateforme à La Ciotat

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

77. AGER 010-13/02/12 CC - Approbation de la création d'une autorisation de programme relative à l'acquisition de bacs roulants individuels et postes fixes sur le territoire communautaire.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

78. AGER 011-13/02/12 CC - Approbation de la revalorisation de l'autorisation de programme pour l'aménagement d'équipements enterrés

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

79. **AGER 012-13/02/12 CC - Approbation du contrat de reprise "option fédération" des cartons issus des déchèteries avec la société Sita Sud dans le cadre du Contrat pour l'Action et la Performance (CAP) Barème E avec Eco-Emballages**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

80. **AGER 013-13/02/12 CC - Attribution d'une subvention à l'association Alma Mater pour la collecte des déchets d'activités de soins à risque infectieux**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

81. **AGER 014-13/02/12 CC - Paiement de la cotisation 2012 au Cercle National du Recyclage (CNR)**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

82. **AGER 015-13/02/12 CC - Paiement de la cotisation annuelle 2012 à l'association Amorce**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

83. **AGER 016-13/02/12 CC - Adhésion de Marseille Provence Métropole au Pacte d'Istanbul**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

84. **AGER 017-13/02/12 CC - Approbation d'une convention relative à la distribution d'eau sur le lieu d'accueil du 6ème Forum Mondial de l'Eau et du projet de solidarité associé**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

COMMISSION VOIRIE ET SIGNALISATION

Monsieur LE PRESIDENT.- M. Masse et Mme Milon ne sont plus là, je crois que la Commission a émis un avis favorable sur tous les rapports.

85. VOI 001-13/02/12 CC - Approbation de la création d'autorisations de programme et de la revalorisation d'autorisations de programme existantes, relatives aux opérations d'infrastructure

Monsieur GILLES.- Monsieur le Président, vu l'heure tardive, je vais résumer rapidement mon intervention.

Nous votons 150 millions d'euros d'autorisations de programme dans ce budget 2012. Je voudrais vous alerter sur l'évolution du site hospitalier de la Timone. Il y a aujourd'hui trois grands projets qui sont en cours sur le site de la Timone : le BMT, Bâtiment médico technique, l'IHU qui sera l'Institut hospitalo universitaire, et, en projet bien avancé, la construction d'une grande maternité qui serait le transfert de l'hôpital de la Conception.

Si on résume et que l'on additionne tous les équipements, l'hôpital de la Timone, le BMT, l'IHU, sans compter la Conception et la Maternité, ce sont plus de 1400 lits d'hospitalisation, 6600 personnes qui viennent travailler tous les jours. Ce sont 72 000 m² supplémentaires. Ainsi, fin 2013, début 2014, cela a été dit tout à l'heure par mon collègue Renaud Muselier, entre le personnel, les malades, les familles, les fournisseurs, ce sont 14 000 à 15 000 personnes par jour qui vont se rendre sur ce site hospitalier.

Je me permets de vous rappeler que le site hospitalier Timone Conception deviendra, à terme, le premier centre hospitalier public de France et peut-être même d'Europe.

Je ne reviendrai pas sur le fait que nous signons aujourd'hui la mort définitive du projet de réaménagement du Jarret et même la mort définitive d'un de vos engagements, c'est-à-dire l'expérimentation sur une zone témoin qui pouvait aller du boulevard Baille jusqu'au boulevard Jeanne D'Arc et qui englobait Sakakini.

La seule chose que je veux relever aujourd'hui, c'est ce que l'on trouve à l'intérieur de ce rapport. Pour les deux projets de réaménagement du rond-point Baille / Jean Moulin et Chemin de l'Armée d'Afrique / Saint Pierre, ce sont 300 000 euros sur deux ans qui sont votés aujourd'hui, c'est-à-dire 0.2% des 150 millions d'euros votés dans ce rapport. Et encore, tenez-vous bien mes chers collègues, il y aura simplement 24 000 euros de crédits de paiement en 2012 !

Donc face à un projet pharaonique qui fera de ce centre un des premiers centres hospitaliers publics, on ne peut pas se satisfaire d'avoir 0.2% ou sur l'année 2012, 0.02% de cet investissement.

Il faut un projet beaucoup plus important, vous le savez très bien.

L'Assistance Publique, et je prends ma casquette de Vice-président de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille, vous a déjà écrit. Vous participez au Conseil de Surveillance. Je vous ai interpellé plusieurs fois. Il y a vraiment un gros réaménagement à faire autour des hôpitaux Timone et Conception, et tout ce qui n'est pas prévu aujourd'hui ne sera pas fait pour fin 2013. Je pense que c'est gravissime, voilà pourquoi je voulais attirer votre attention ce matin.

(Applaudissements)

Monsieur LE PRESIDENT.- Je crois me rappeler Monsieur Gilles, cela ne fait pas très longtemps et ma mémoire ne me fait pas défaut, que nous avons convenu, lors de notre dernière rencontre en Mairie du 4/5, de réaménager tout le carrefour autour de la Timone et la Conception.

C'est un projet qui est à l'étude dans nos services, qui sera réalisé et financé. Il ne sera peut-être pas fini en 2013, mais aux alentours de 2014, il sera complètement terminé.

Est-ce que la mémoire vous revient ?

Monsieur GILLES.- La mémoire me revient, mais ce n'est pas 300 000 euros.

Monsieur LE PRESIDENT.- Ce rapport parle de 2012. Nous sommes sur les budgets 2012. J'ai pris des engagements et je les tiendrai, mais ne me le demandez pas sur les budgets 2012, car il s'agissait lorsque nous avons discuté de 2013, 2014 peut-être même une autre partie en 2015.

Mais nous avancerons sur ce point de l'hôpital, car j'y suis aussi sensible que vous, étant membre du Conseil de surveillance de l'APHM que vous présidez et parce qu'il s'agit d'un investissement excessivement important pour la Ville de Marseille. C'est vrai que nous serons dans le top 5 européen et nous allons même nous rapprocher de la première place. Cela ne peut que nous interpeller.

Les travaux autour de la Timone seront faits, mais ne me demandez pas, alors que les études ne sont pas terminées, de les intégrer dans cette délibération.

Je pense que vous confirmerez avec moi la teneur de nos conversations lorsque nous avons parlé des budgets futurs pour le secteur du 4/5.

Monsieur GILLES.- Nous sommes bien d'accord que dans le rapport, il y a le montant de l'autorisation de programme ainsi que deux colonnes « *crédits de paiement 2012* » et « *estimation des crédits de paiement 2013* ».

Nous sommes bien sur un budget de 300 000 euros répartis entre 2012 et 2013 pour le réaménagement de Baille à Sakakini, l'aménagement du carrefour Chemin de l'Armée d'Afrique, la création d'un rond point à la sortie de l'hôpital de la Timone.

Avec 300 000 euros, on ne fera jamais le projet demandé par l'Assistance Publique ! Ce n'est pas le lieu de débattre de cela, mais imaginez le transfert des urgences ! Ce n'est pas un débat marseillo-marseillais, c'est un débat qui touche largement toute la région et voire la moitié de la France. Toutes les urgences vont arriver à cet endroit-là. Il a été demandé à la sortie de l'autoroute est, une voie de circulation, uniquement pour les ambulances.

Tout cela n'est pas intégré. J'ai peur que l'on prenne énormément de retard.

On peut avoir des désaccords politiques, vous le savez, ils sont très forts entre nous, et je sais très bien que vous respectez votre parole, sauf que là, je ne vois pas le respect de votre parole sur un investissement de 300 000 euros répartis sur deux années, ce qui veut dire que fin 2013, on va se réveiller et il sera trop tard pour pouvoir assumer le gigantisme du projet de l'hôpital de la Timone.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je ne vous ai pas promis un gigantesque projet, mais un réaménagement des voies d'accès et un aménagement du grand carrefour de la Timone.

Ensuite, dites-vous bien que j'ai été saisi de ces projets par tout le monde, y compris par les professeurs de la Timone, il y a moins de 6 mois. Donc peut-être qu'une concertation en amont même très largement en amont, à l'orée de ce projet, aurait été nécessaire pour faire des prévisions.

Mais j'ai dit que l'on avancerait. Nous sommes sur une première estimation. Il y aura des estimations plus importantes l'année prochaine. Mais personne ne m'a dit il y a 6 mois que tout devait être terminé en 2013. Je suis désolé, ce n'était pas le contrat que j'avais avec tous mes interlocuteurs, vous y compris.

Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

86. VOI 002-13/02/12 CC – Approbation de la création et de l'affectation des autorisations de programme destinées aux opérations de voirie sur les voies communautaires et leurs dépendances

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

87. VOI 003-13/02/12 CC – Approbation de la revalorisation et de l'affectation des autorisations de programme de la Direction de Pôle Gestion de l'Espace Public dans le cadre du Budget primitif 2012

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

88. VOI 004-13/02/12 CC – Approbation de l'affectation de l'autorisation de programme relative aux opérations d'accompagnement de la Rocade L2 Nord à Marseille (13^{ème} et 14^{ème} arrondissements).

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

89. VOI 005-13/02/12 CC – Approbation de l'affectation de l'autorisation de programme relative aux aménagements des Jardins Vaudoyer à Marseille (2^{ème} arrondissement)

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

90. VOI 006-13/02/12 CC – Approbation de la création d'une autorisation de programme relative à la participation financière de Marseille Provence Métropole au projet de réaménagement de la place de la Joliette

Monsieur TIXIER.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

91. VOI 007-13/02/12 CC – Déclaration de projet d'intérêt général et approbation de la mise en compatibilité du POS de Marseille pour le projet de Semi-piétonnisation du Vieux-Port

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

Abstention de M. San Marco

92. **VOI 008-13/02/12 CC - Lancement de la concertation préalable pour la réalisation de la Voie U430 à Marseille (10ème et 11ème arrondissement) - Liaison entre la traverse Chantepedrix et le Boulevard de Saint Loup**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

93. **VOI 009-13/02/12 CC - Lancement de la concertation préalable pour la réalisation de la trame viaire du Vallon de Malpassé à Marseille (13ème arrondissement)**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

94. **VOI 010-13/02/12 CC - Tarifs applicables aux droits de voirie et de stationnement sur le territoire de la Ville de Marseille pour l'année 2012**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

95. **VOI 011-13/02/12 CC - Demande de subvention auprès du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur et de tout autre organisme pour l'aménagement de la rue des Amandeirets à Châteauneuf-les-Martigues**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

96. **VOI 012-13/02/12 CC - Demande de subvention auprès du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur et de tout autre organisme pour l'aménagement du chemin de l'Estéou (tranches 1 et 2) sur la commune de Marignane**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

97. **VOI 013-13/02/12 CC - Demande de subvention auprès du Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire et de tout autre organisme pour la requalification du noyau villageois du Cabot à Marseille (9ème arrondissement)**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

98. VOI 014-13/02/12 CC - Demande de subvention pour l'aménagement de la place Auguste et François Carli à Marseille, 1er arrondissement

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

99. VOI 015-13/02/12 CC - Approbation de l'avenant n°1 à la convention de maîtrise d'ouvrage unique n°10/1006 avec la Ville de Marseille dans le cadre de la Semi-piétonnisation du Vieux-Port de Marseille

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

Abstention de M. San Marco

MM. Teissier et Royer-Perreaut ne prennent pas part au vote

100. VOI 016-13/02/12 CC - Approbation de l'avenant n° 4 au procès-verbal de transfert initial en pleine propriété des voies de la commune d'Allauch à la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole n° 02/1099

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

101. VOI 017-13/02/12 CC - Approbation de l'avenant n°6 au procès-verbal de transfert en pleine propriété des voies de la commune de Marignane à la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole n° 02/1274

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE - INNOVATIONS - PROSPECTIVE

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Orgeas, la Commission s'est réunie le 2 février, pouvez-vous nous faire un compte rendu de ses travaux ?

Monsieur ORGEAS.- Tous les rapports ont été adoptés à l'unanimité.

102. DDIP 001-13/02/12 CC - Présentation du Rapport annuel de Développement Durable de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

103. DDIP 002-13/02/12 CC - Élaboration et mise en oeuvre d'un contrat de Baie relatif à la préservation du littoral méditerranéen

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

104. DDIP 003-13/02/12 CC - Approbation de l'attribution d'une subvention à l'Espace Info-Energie pour le programme d'actions sur l'aire communautaire pour l'année 2012

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

105. DDIP 004-13/02/12 CC - Attribution de subventions aux pôles de compétitivité.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

106. DDIP 005-13/02/12 CC - Attribution d'une subvention à l'Association Grand Luminy pour la gestion d'une pépinière biotech.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

COMMISSION RELATIONS EXTERIEURES

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Franceschi, la Commission s'est réunie le 1^{er} février, pouvez-vous nous faire un compte rendu de ses travaux ?

Monsieur FRANCESCHI.- Avis favorable unanime de la Commission sur tous les rapports.

107. REX 001-13/02/12 CC - Approbation de la création et de l'affectation d'une autorisation de programme relative à la participation financière de Marseille Provence Métropole au projet "Notre Dame de la Garde 2013

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

108. REX 002-13/02/12 CC - Approbation de la création et de l'affectation d'une autorisation de programme relative à la participation financière de Marseille Provence Métropole au projet "Musée Regards de Provence

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

109. REX 003-13/02/12 CC - Paiement de la cotisation 2012 à l'association Marseille Provence 2013, Capitale Européenne de la Culture et attribution d'une subvention

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

Monsieur LE PRESIDENT.- L'ordre du jour étant épuisé, je lève la séance. Je vous remercie.

(La séance est levée à 13 heures.)